



LE PLAN DE COHÉSION SOCIALE
DANS LES VILLES ET COMMUNES
DE WALLONIE

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

Service Public de Wallonie – intérieur et action sociale
Direction de la Cohésion sociale (DiCS)
Avenue Gouverneur Bovesse, 100 (3^e étage)
5100 Jambes
Téléphone : 081 32 73 45
Courriel : dics@spw.wallonie.be
Site : <http://cohesionsociale.wallonie.be>

Table des matières

Introduction : 2022, l'année de la relance ?	3
1. Actions développées dans les PCS	6
1.1. Données globales	6
1.2. Modifications de plan pour 2023.....	11
1.3. Quelques indicateurs	12
2. L'article 20	24
2.1. Le dispositif Article 20.....	24
2.2. Les actions article 20.....	24
3. Les conséquences de la crise en Ukraine.....	26
4. Les conséquences à plus long terme de la crise covid.....	29
5. Focus sur les actions dont les seniors sont bénéficiaires	31
6. Budget 2022 et prévisions 2023.....	33
6.1 Consommation du budget 2022	33
6.2 Les recettes 2023	33
6.3 Les dépenses 2023	34
Conclusion	36
Annexes	37
Analyse plus détaillée sur les PCS :.....	38
Analyse plus détaillée sur les CP et leurs équipes :	39
Analyse plus détaillée de l'Axe 1 : travail, formation, apprentissage, insertion sociale	42
Analyse plus détaillée de l'Axe 2 : logement, énergie, eau, environnement sain et cadre de vie adapté.....	43
Analyse plus détaillée de l'Axe 3 : santé.....	44
Analyse plus détaillée de l'Axe 4 : alimentation.....	45
Analyse plus détaillée de l'Axe 5 : épanouissement culturel, social et familial	46
Analyse plus détaillée de l'Axe 6 : participation citoyenne et démocratique, technologies de l'information et de la communication	47
Analyse plus détaillée de l'Axe 7 : mobilité	48
Total des actions senior	49

Introduction : 2022, l'année de la relance ?

Même si l'année 2022 a encore été teintée, à certains endroits, par les stigmates des crises précédentes et a été impactée par la guerre en Ukraine jusque dans les PCS en Wallonie, elle marque néanmoins les prémices d'un retour à la programmation telle qu'elle avait été envisagée lors de l'élaboration initiale des PCS en 2019.

Le rapport d'activités 2022 explore l'ensemble des actions mises en œuvre durant l'année écoulée dans les 195 plans ainsi que leur coordination sur le terrain.

Il met également l'accent sur divers sujets qui ont retenu l'attention en 2022 : le turn over des chefs de projets depuis 2019, les conséquences de la guerre en Ukraine, les besoins de liens des populations qui ont souffert de 2 années de confinement et de repli sur soi, les bénéficiaires plus âgés.

Le rapport 2020 avait mis l'accent sur divers paramètres à l'entame du plan tels que :

- la répartition des PCS notamment par province et en fonction du nombre d'habitants ou encore selon les 8 clusters définis par l'IWEPS ;
- le budget (recettes et dépenses) et sa consommation ;
- les ressources humaines, c'est-à-dire les chefs de projet qui coordonnent les PCS (régime de travail, ancienneté, formation, profil, tâches principales, ...) mais aussi les équipes, pour ceux qui en bénéficient, les membres de la commission d'accompagnement et les partenaires ;
- les moyens de communication auxquels les PCS recourent pour accroître leur notoriété.

Pour cette raison, certaines de ces informations ne seront pas développées à nouveau dans ce rapport mais se retrouvent actualisées dans les annexes (voir rubrique "Analyse plus détaillée des PCS" et [le rapport d'activités 2020](#)).

Durant cette programmation 2020-2025, 204 pouvoirs locaux sont impliqués dans la mise en œuvre de plans de cohésion sociale à travers 195 PCS (certains s'étant associés pour ne proposer qu'un seul plan¹) dont 86 % sont portés par les communes et 14 % par les CPAS.

Pour gérer ces plans, 195 chefs de projet sont à la manœuvre dont 111 à mi-temps, ce qui correspond au total à 135 ETP.

En début de programmation, en 2019 et 2020, une 40^{aine} de "nouveaux" chefs de projet ont été engagés. Depuis, la DiCS a constaté un certain turn over (de près de 12 % en 2022). En effet, 71 changements de chefs de projet ont été opérés en 3 ans et, dans certains PCS, plusieurs chefs de projet se sont succédés (jusque 3 dans un pouvoir local).

Selon les données telles que encodées dans le tableau de bord :

Nombre de changements de chefs de projet depuis le début de la programmation	Nombre de PCS	% de PCS
Aucun changement	135	69%
1 changement	50	26%
2 changements	9	5%
3 changements (chaque année)	1	1%

Nombre de changements de chefs de projet par année

En 2020	19
En 2021	29
En 2022	23

¹ 5 associations de communes

Selon la base de données des coordonnées des chefs de projet mise à jour par la DiCS, il semblerait que 130 PCS ont gardé la même personne à la coordination en 3 ans. 65 PCS (1/3) ont donc connu un changements nécessitant transmission des informations, formations, ...

Même si de multiples facteurs peuvent expliquer un départ professionnel, différentes causes inhérentes au PCS peuvent éclairer, en partie, ce turn over:

- le contrat souvent précaire des jeunes des chefs de projet. Ils quittent leur fonction dès qu'une meilleure opportunité se présente
- le statut du chef de projet qui est parfois engagé avec un diplôme inférieur. Ils quittent également leur fonction dès qu'une meilleure opportunité se présente
- la position parfois délicate du chef de projet qui doit composer entre le pouvoir local, le pouvoir régional, les citoyens usagers du PCS
- la multitude d'actions, dans certains PCS, alors que le chef de projet exerce à mi-temps.

83 chefs de projet (42 %) disent, en 2022, avoir moins de 5 ans d'ancienneté en gestion de projet.

En outre, 57 % des chefs de projet travaillent à mi-temps² pour effectuer le travail qui incombe à leur fonction. Notamment :

- ◆ connaître leur territoire en termes de profils de population (en particulier de publics fragilisés et/ou en décrochage financier, culturel, social, scolaire, ...), de tissu social et d'acteurs locaux, de lacunes au niveau de l'accès aux droits fondamentaux, ... et en faire une veille permanente
- ◆ gérer les actions mises en œuvre au quotidien et rencontrer les bénéficiaires
- ◆ entretenir leur réseau de partenaires et rechercher des partenaires potentiels
- ◆ organiser la communication autour des actions et plus largement du PCS
- ◆ gérer des crises, souvent dans l'urgence
- ◆ gérer une équipe pour certains
- ◆ participer à des tables rondes, plateformes thématiques, ... à l'échelle locale ou supralocale
- ◆ se former
- ◆ gérer le volet administratif du PCS (tableau de bord, CA, ...) et les contacts avec la DiCS
- ◆ gérer les relations internes avec l'administration locale
- ◆ pour certains, rédiger des appels à projet pour obtenir des financement complémentaires
- ◆ et parfois aussi à être happés dans des tâches qui ne devraient pas leur incomber

Même si 2/3 des chefs de projets sont épaulés par une équipe (de 1 à plusieurs personnes), 1/3 des chefs de projet travaillent seuls. En particulier, 51 chefs de projet cumulent les 2 difficultés : ils travaillent à mi-temps et seuls.

Or, pour effectuer un travail de fond, réaccrocher des publics qui sont en décrochage sociétal, qui n'ont pas / plus accès à des droits fondamentaux, qui s'isolent et ne prennent plus part à la société, le rôle du chef de projet PCS et des travailleurs sociaux est capital pour maintenir la paix dans les quartiers, pour rendre l'espoir d'une meilleure vie, pour réduire la pauvreté et rendre la dignité avant de rendre confiance en la vie et les autres. C'est une lourde responsabilité qui nécessite, pour le chef de projet, d'être outillé, d'être "bien dans ses baskets" et d'être soutenu par l'autorité locale, régionale et par le tissu social local.

Au total, 730 travailleurs financés (chefs de projet et équipes), pour 544 ETP sont engagées pour un total de 3.035 actions (soit 100 de moins qu'en 2021) dont 2.202 sont en cours.

On note que 66 % des PCS travaillent en équipe avec, en outre, 823 partenaires locaux à qui est confiée la réalisation d'une ou plusieurs actions et, au-delà, 2.897 partenaires impliqués activement dans le plan.

² 33 % à temps plein et 10 % entre mi-temps et temps plein

En ce qui concerne le budget utilisé l'analyse n'est pas complète au moment de rédiger ce rapport. Mais des éléments sont apportés dans ce rapport.

L'année 2022 laissait présager un "retour à la normale" pour les PCS. C'était sans compter sur la guerre en Ukraine qui a contraint de nombreux citoyens ukrainiens à fuir leur pays et à se réfugier un peu partout en Europe. Dans l'urgence, bon nombre de PCS ont été sollicités pour coordonner l'accueil ou pour être partie prenante à la solution apportée à ces populations, en attente de mesures plus structurées et pérennes, en particulier à l'échelle régionale. Encore une fois, les PCS ont témoigné d'une capacité à agir rapidement sur le terrain pour venir en aide aux Ukrainiens de par leur connaissance du terrain et des acteurs locaux. Toutefois, cette mobilisation a surtout été rencontrée au printemps 2022 et, plus ou moins rapidement selon les cas, les chefs de projet PCS ont pu initier d'autres actions inscrites dans le plan, initialement prévues ou mises à l'arrêt.

Deux sondages ont été réalisés durant le 1^{er} semestre 2022. Ce rapport d'activité en reprend les éléments principaux pour rendre compte de l'activité des PCS au cours de l'année.

D'un point de vue administratif, 167 rapports d'activités ont été rentrés à la DiCS dans les délais prévus par le décret, soit au plus tard pour le 31 mars 2023. 35 PCS avaient obtenu une dérogation avec échéance au 02.05.2023, mais 8 d'entre eux ont finalement rentré leur rapport d'activités avant le 31.03.2023. 27 chefs de projet ont donc rentré leur rapport dans le courant du mois d'avril. Toutefois, un rapport³ est parvenu à la DiCS hors délai sans demande préalable de dérogation. Ce dernier est néanmoins pris en compte dans le cadre de cette analyse.

D'avance, nous vous souhaitons une bonne lecture de ce rapport d'activités 2022.

³ PCS de Hotton

1. Actions développées dans les PCS

Pour rappel, à l'entame du PCS3, 2.988 actions⁴ étaient approuvées par le Gouvernement wallon. Environ 93 % d'entre elles devaient démarrer dès 2020 et les autres plus tard au cours de la programmation. Vu le contexte déjà évoqué, des actions n'ont pu démarrer, d'autres ont été "abandonnées" et de nouveaux besoins sont aussi apparus. Où en est-on 3 ans plus tard ?

1.1. Données globales

Parmi les actions inscrites dans la fiche plan du tableau de bord en 2022, 3.035 sont répertoriées avec pour statut :

Statut des actions	Nombre d'actions en 2020	Nombre d'actions en 2021	Nombre d'actions en 2022	Progression
En cours	1489 49,8 %	2009 64,1 %	2202 72,6 %	↗ ↗
Non entamée	581 19,4 %	443 14,1 %	262 8,3 %	↘ ↘
Suspendue	166 5,6 %	175 5,6 %	119 3,9 %	↗ ↘
Abandonnée	74 2,5 %	159 5,1 %	105 3,4 %	↗ ↘
Réalisée	36 1,2 %	84 2,7 %	124 4,1 %	↗ ↗
Inconnu	642 21 %	265 8,4 %	223 7,3 %	↘ ↘
Total	2988	3135	3035	↗ ↘

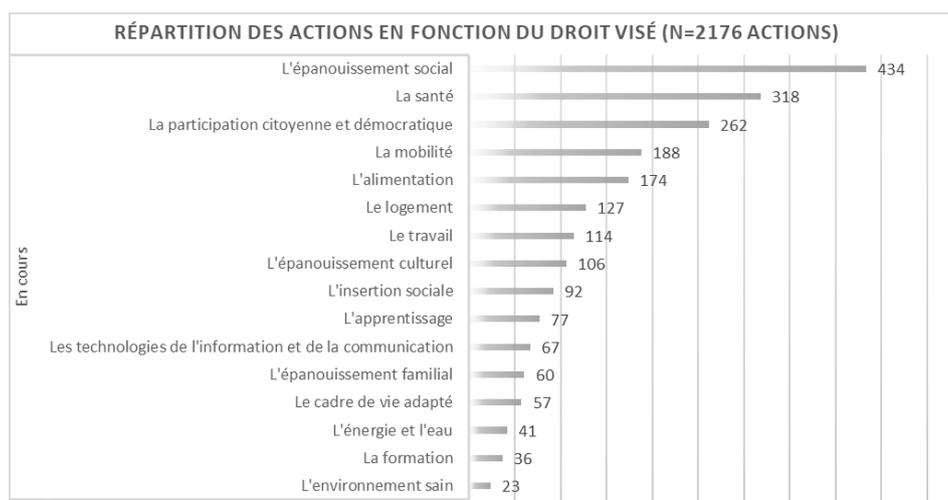
Pour 2022, 73 % des actions sont déclarées "en cours" à la date du 31 mars 2023, 4 % des actions sont réalisées, il reste encore 262 actions qui sont prévues mais n'ont pu être entamées. 223 actions n'ont pas de statut. Cela peut signifier soit qu'il s'agit de nouvelles actions introduites dans le plan pour être menées en 2023, soit que des chefs de projet ont oublié de compléter le statut de ces actions.

160 actions sont menées en supracommunalité, comprenant 2 à parfois davantage de PCS.



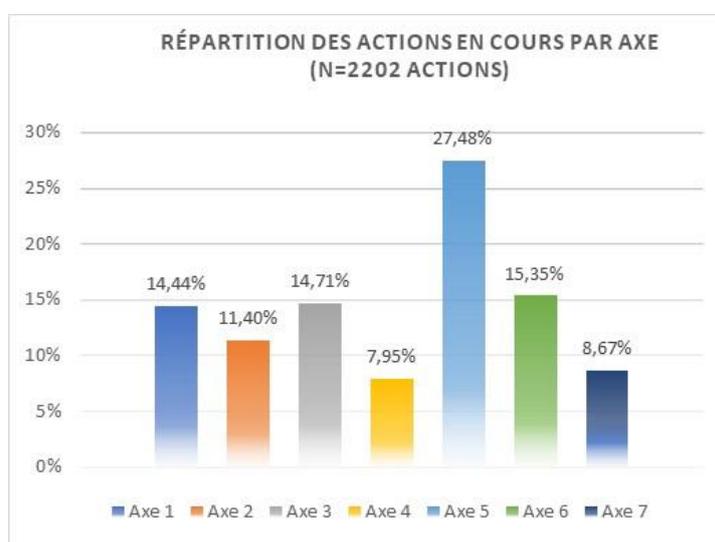
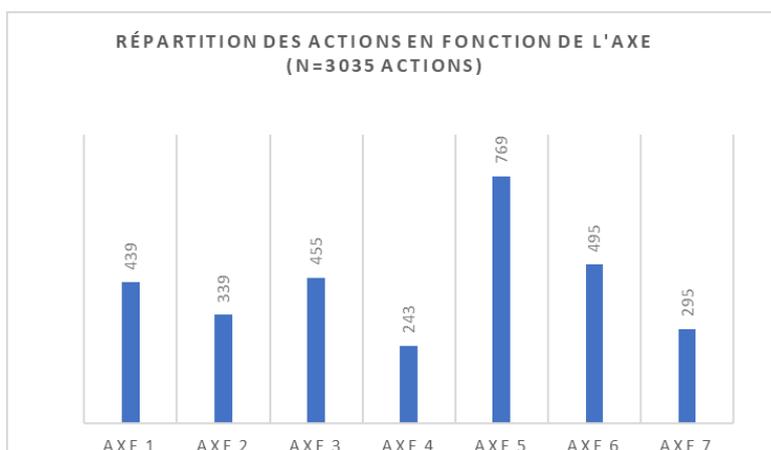
⁴ Le nombre exact est imprécis car, en fonction de la complétion, plus ou moins consciencieuse des tableaux de bord, par les chefs de projet, il diverge (entre la fiche récapitulative des actions menées et les fiches actions elles-mêmes).

Les thématiques associées aux actions sont les suivantes :



Les actions se répartissent en 7 axes :

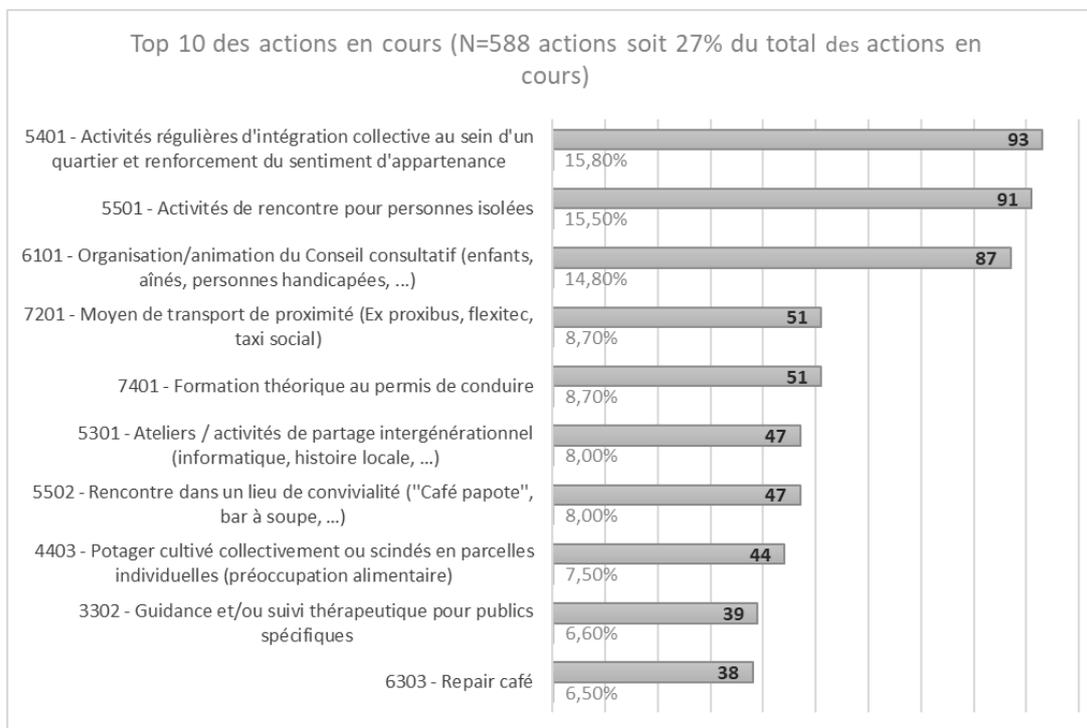
- axe 1 : travail, formation apprentissage, insertion sociale
- axe 2 : logement, énergie, eau, environnement sain et cadre de vie adapté
- axe 3 : santé
- axe 4 : alimentation
- axe 5 : épanouissement culturel, social et familial
- axe 6 : participation citoyenne, TIC
- axe 7 : mobilité



L'axe 5, qui permet au PCS de raccrocher des publics en décrochage social ou en situation d'isolement, représente 27,5% des actions en cours. Les autres actions se répartissent dans les autres axes (entre 8 et 15 %).

D'autres données par axe sont disponibles en annexe.

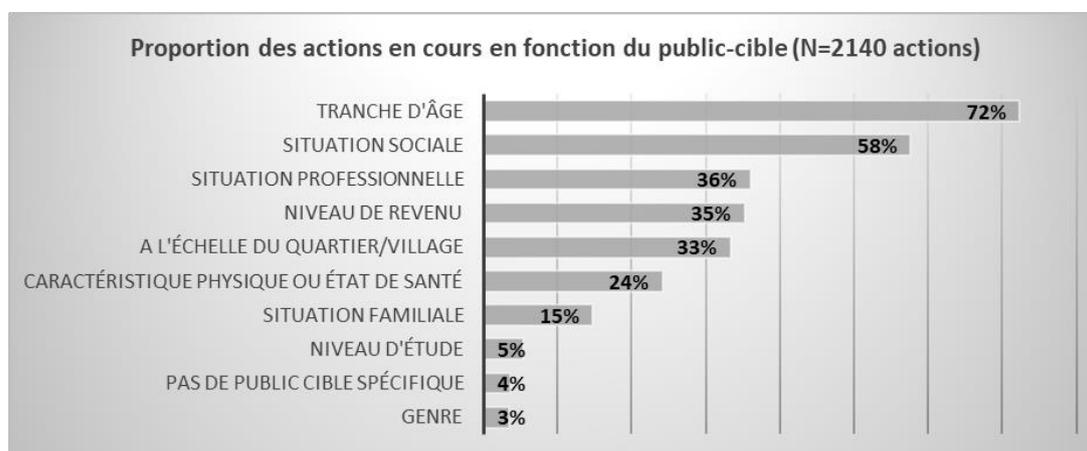
Le top 10 des actions en cours est le suivant :



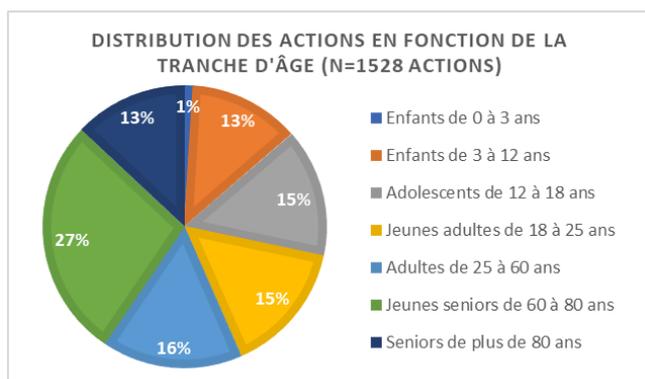
A 1 action près (en 10^{ème} position), le top 10 des actions 2022 est relativement similaire à 2021 : le repair café entre dans le top 10 tandis que le cadastre des volontaires, bénévoles en sort, même si cette action est encore "en cours" dans 31 PCS. Les actions de formation au permis de conduire ainsi que de rencontre dans un lieu de convivialité ont été davantage déployées qu'en 2021, ce qui a une conséquence sur le classement à partir de la 5^{ème} place.

Publics cibles

Les chefs de projets mettent en œuvre des actions qui concernent, dans 72 % des cas, des publics avec un âge ciblé et, dans 58 %, une situation sociale particulière.



Ci-dessous, la répartition plus précise des actions en fonction catégories d'âges (29 % de jeunes jusque 18 ans, 31 % d'adultes et jeunes adultes et 40 % de seniors visés) et des situations sociales dont 40 % d'actions visent des personnes isolées socialement.



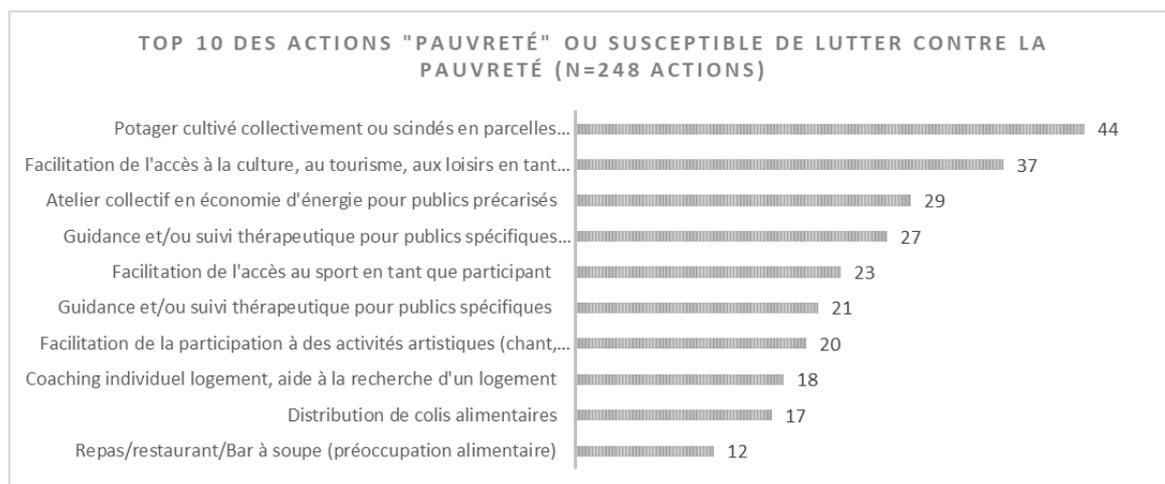
Distribution des actions en fonction de la situation sociale

Isolés socialement	40%
Locataires	10%
Personnes d'origine étrangère	4%
Personnes n'ayant pas de voiture	8%
Personnes mal logées (insalubrité, surpeuplement, ...)	8%
Sans abri	6%
Public multi culturel, de nationalité différente	6%
Personnes ne maîtrisant pas ou peu de français	5%
Réfugiés, demandeurs d'asile	3%
Propriétaires	3%
Résidents HP	2%
Résidents d'un home, d'une institution spécifique	2%
Primo arrivants	2%
Nouveaux habitants	2%
Total	1214 actions

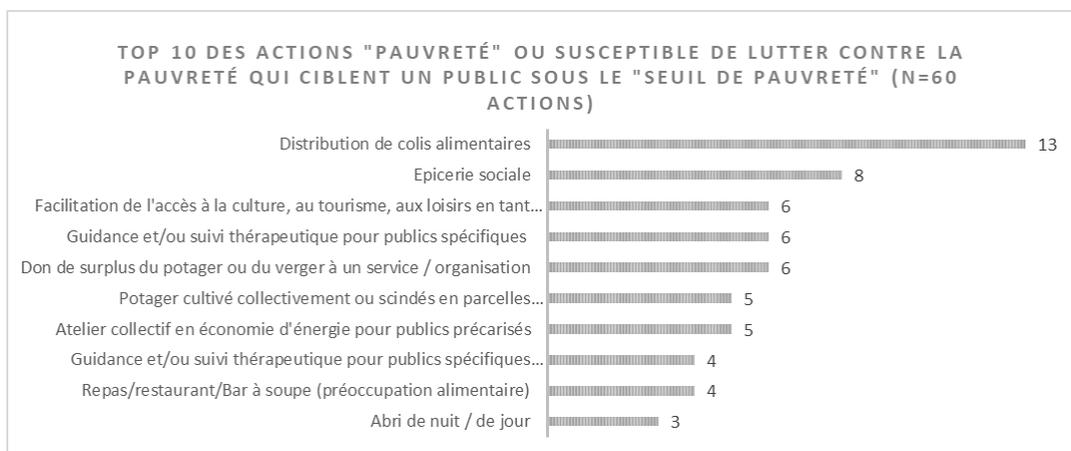
Lutte contre la pauvreté

En tout, 180 actions sont éligibles et figurent dans un répertoire à disposition des chefs de projet. Parmi celles-ci, 22 visent des publics en situation de précarité et 13 des publics potentiellement ou plus particulièrement concernés par la précarité.

Sur cette base, si l'on ne s'intéresse qu'aux 35 actions identifiées par la DiCS comme étant des actions de lutte contre la pauvreté, 347 actions "pauvreté" (dont 184 actions susceptibles de lutter contre la pauvreté) sont développées soit 16% des actions en cours.



Parmi celles-ci, 78 actions ciblent un public "sous le seuil de pauvreté".

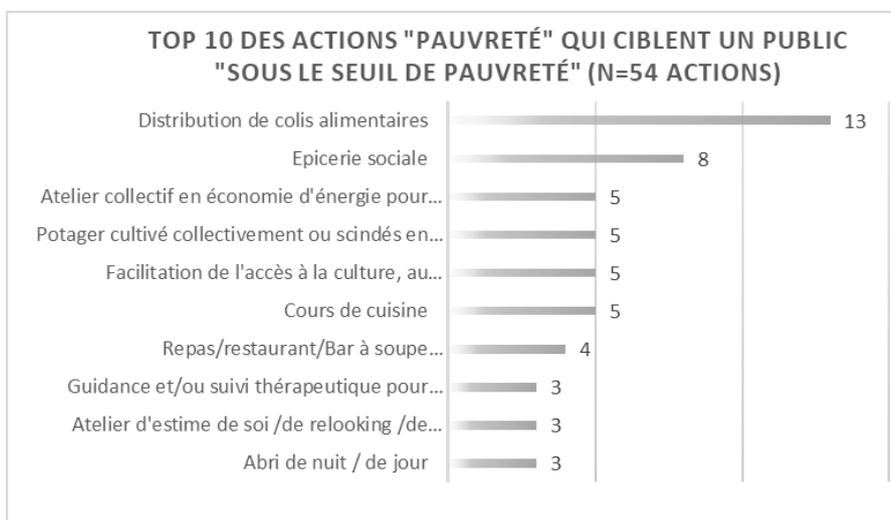


Par ailleurs, les chefs de projet sont invités à spécifier si les actions qu'ils mettent en œuvre (en fonction du public cible, du protocole de mise en œuvre, ...) ont pour ambition de lutter contre la pauvreté ou non (au-delà des 35 identifiées). Sur base d'un croisement entre :

- la volonté explicite du chef de projet de lutter contre la pauvreté à travers une action
- le public sous le seuil de pauvreté ciblé spécifiquement pour l'action
- le statut "en cours" de l'action

on dénombre 24,5 % des actions qui sont concernées.

Sur les 94 actions qui ciblent les publics précaires, le top 10 :

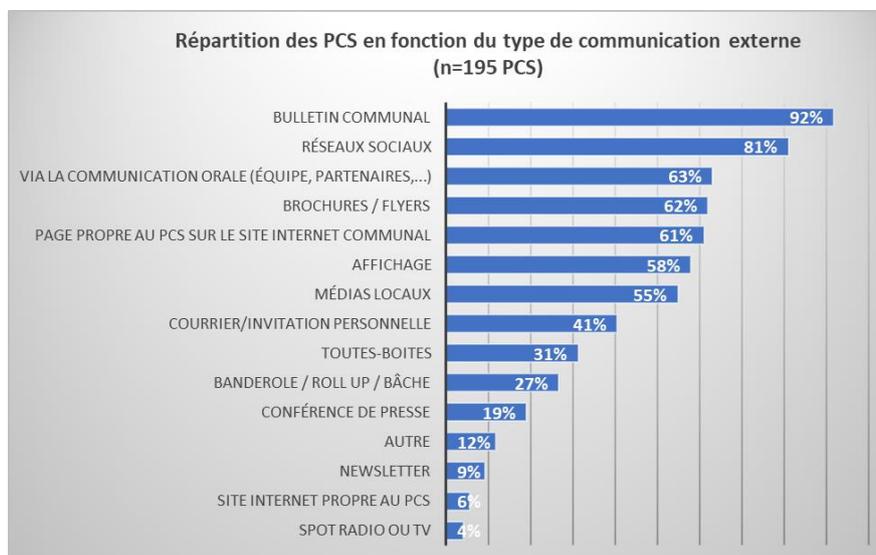


Par ailleurs, la plupart des actions sont gratuites pour les publics, comme le montre le tableau ci-dessous.

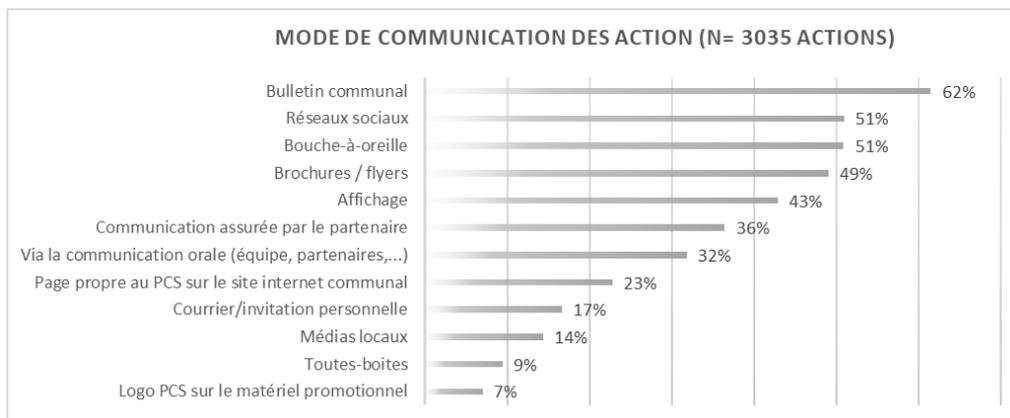
GRATUITÉ POUR LES BÉNÉFICIAIRES ?	NOMBRE D' ACTIONS	% D' ACTIONS
NON	232	10,81%
OUI	1742	81,14%
OUI, SI PRÉCARITÉ ÉCONOMIQUE	173	8,06%
TOTAL	2147	100%

Communication

Pour communiquer en externe sur le PCS, les chefs de projet recourent principalement aux médias traditionnels (ex. bulletin communal), aux médias sociaux :



Ce n'est pas très différent en ce qui concerne la communication pour les actions si ce n'est que les chefs de projet comptent également sur le bouche à oreille. La communication des actions (cumulative entre divers médias) se répartit comme suit :



1.2. Modifications de plan pour 2023

Le tableau de bord PCS sert à la fois :

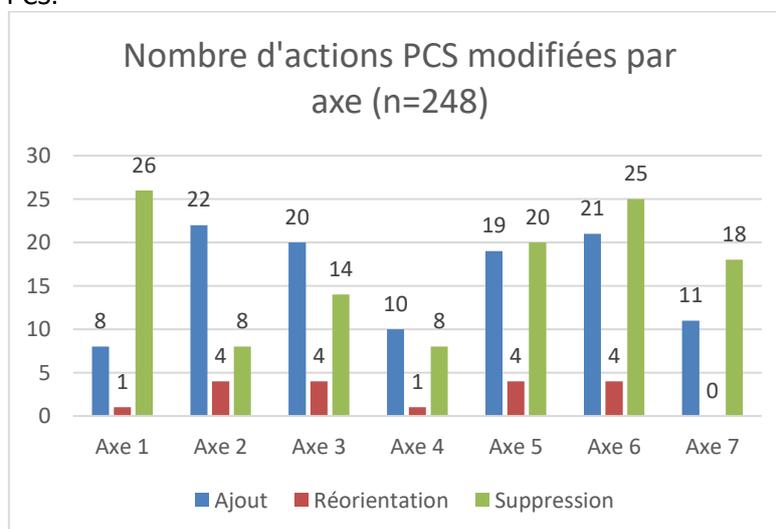
- d'outil de suivi du plan au quotidien,
- d'outil de communication avec les partenaires et les équipes PCS,
- de rapport d'activité
- et de programmation pour l'année suivante.

Les chefs de projets ont le loisir de proposer des modifications de plan chaque année. Pour ce faire, certains rencontrent les citoyens pour les concerter ou coconstruire des actions avec eux. C'est le cas de 28 % des actions :

ISSU D'UNE DÉMARCHE CITOYENNE ?	NOMBRE D'ACTION	% D'ACTION
NON	2151	71,58%
OUI	1742	28,42%
TOTAL	3005	100%

Les demandes d'ajout ou de suppression d'actions sont un indicateur de la manière dont le plan évolue.

Faisant suite au dépôt des plans rectifiés en 2023, il appert que 92 Pouvoirs locaux (47%) ont modifié leur PCS.



Concernant les actions PCS :

- 111 actions ont été ajoutées ;
- 18 actions ont été réorientées ;
- 119 actions ont été supprimées.

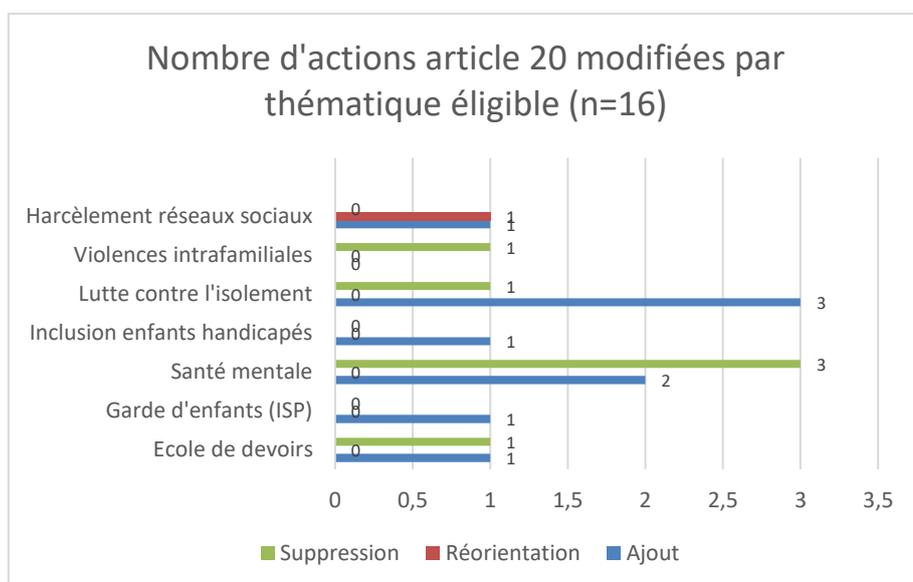
A la lecture de ce graphique, on note que le plus grand nombre des actions ont été ajoutées dans l'axe n°2 "droit au logement" (22 actions).

Tous axes confondus, les actions les plus ajoutées sont l'atelier collectif en économie d'énergie pour publics précarisés (9 actions), la life box (6 actions), les conseils consultatifs (5 actions), la remise à niveau au permis de conduire notamment pour les seniors (5 actions), le coaching personnalisé en économie d'énergie (4 actions) et la formation théorique au permis de conduire (4 actions).

Les actions réorientées étant peu nombreuses, il est difficile d'observer une tendance. On remarque néanmoins qu'aucune action n'a été réorientée dans l'axe n°7 "mobilité".

Les actions les plus supprimées se retrouvent en premier lieu dans l'axe n°1 "droit au travail", à la formation, à l'apprentissage, à l'insertion sociale".

Tous axes confondus, les actions les plus supprimées sont les conseils consultatifs (6 actions), le cadastre des bénévoles (5 actions), le salon de l'emploi (4 actions), les activités d'intégration collective au sein d'un quartier (4 actions).



Actions "Article 20" :

- 9 actions ont été ajoutées ;
- 1 action a été réorientée ;
- 6 actions ont été supprimées.

1.3. Quelques indicateurs

Le tableau de bord regorge d'informations. Nous choisissons de mettre le focus sur quelques indicateurs principaux⁵ des 10 actions les plus mises en œuvre (en cours). A elles seules, ces 10 actions représentent 27,8% du total des actions :

⁵ Ce choix est dicté par le nombre plus important de PCS qui ont mis en œuvre ces actions et donc, sur l'hypothèse d'une plus grande crédibilité des données. En effet, des CP remplissent consciencieusement le tableau de bord (ou les font remplir par leurs partenaires) en ayant mis en place un système de récolte pertinent et efficace. Mais d'autres complètent leur tableau de bord "en dernière minute" en "courant" après les données. Aussi, il est à espérer que, sur le nombre de PCS, on puisse y voir une tendance.

		Nombre d'actions	
1	5501 - Activités de rencontre pour personnes isolées <i>PCS</i> <i>Article 20</i>	103 62 41	16,8%
2	5401 - Activités régulières d'intégration collective au sein d'un quartier et renforcement du sentiment d'appartenance	94	15,3%
3	6101 - Organisation/animation du Conseil consultatif (enfants, aînés, personnes handicapées, ...)	87	14,2%
4	7201 - Moyen de transport de proximité (Ex proxibus, flexitec, taxi social)	51	8,3%
5	7401 - Formation théorique au permis de conduire	51	8,3%
6	5502 - Rencontre dans un lieu de convivialité ("Café papote", bar à soupe, ...) <i>PCS</i> <i>Article 20</i>	50 33 17	8,2%
7	3302 - Guidance et/ou suivi thérapeutique pour publics spécifiques <i>PCS</i> <i>Article 20</i>	48 21 27	7,8%
8	5301 - Ateliers / activités de partage intergénérationnel (informatique, histoire locale, ...)	47	7,7%
9	4403 - Potager cultivé collectivement ou scindés en parcelles individuelles (préoccupation alimentaire)	44	7,2%
10	6302 – Repair café	38	6,2%
	Total général	613	27,8%

Légende des tableaux ci-dessous :

Chiffre Ex-Ante - Projeté en 2021  Chiffre Ex-Post – "Résultats en 2022"

- 5501 : Activités de rencontre pour personnes isolées

81 PCS	103 ACTIONS
Activités différentes organisées	
1.994	 1.313 (66%)
Participants réguliers correspondant au public ciblé	
3.138	 3.786 (121%)
Personnes qui se sont recréé un réseau social indépendamment de l'activité	
3.256	 2.649 (81%)
 70% des personnes qui ont participé aux activités de rencontre ont retissé un réseau social au-delà de l'activité.	

81 PCS mettent en œuvre cette action. 41 sont financées avec le subside complémentaire article 20 (cela concerne 33 PCS).

1.994 activités différentes étaient envisagées en 2022 et **66 %** l'ont réellement été. A travers ces actions, 7.595 participants correspondant au public ciblé devaient être touchés, **7.757** l'ont été.

En termes de résultats, grâce à cette action, 2.649 personnes ont retissé un réseau social au-delà de l'activité (sur 3.256 prévues pour 2022). La satisfaction moyenne est de 9 sur 10 avec un écart type de 8,11.

490 professionnels et/ou bénévoles semblaient nécessaires pour mener à bien cette action. En réalité, ce sont 437 personnes qui ont été impliquées.

Par ailleurs, les CP ont le loisir d'ajouter leurs propres indicateurs de réalisation ou de résultat qui ont du sens par rapport aux modalités de mise en œuvre de leur action afin de suivre encore mieux l'efficacité ou l'efficience de celle-ci. Toutefois, il est difficile, dans ce cas, d'exploiter ces données à l'échelle régionale.

Derrière les chiffres, parmi les commentaires : "Le public est preneur car il souffre de plus en plus de solitude, d'isolement et nous trouvons important de maintenir le lien social", "Au sortir de la crise sanitaire COVID, la cheffe de projet du PCS a mis beaucoup d'énergie à relancer/redynamiser cette activité sur le déclin", "Reprise de tous les ateliers (fin des restrictions sanitaires) avec 2 nouveautés qui émanent d'une demande de bénéficiaires. Nous remarquons que plusieurs bénéficiaires participent à plusieurs ateliers pour contrer la solitude qu'ils vivent chez eux (personne veuve, famille absente, etc.)", "Le nombre de personnes a augmenté car les personnes sont en réels demandes de contacts sociaux", "Les personnes étaient heureuses de se retrouver après l'année 2021 qui a considérablement vu les temps de rencontre réduits à cause des mesures sanitaires, en grande partie. De nouveaux liens ont été créés et de nouvelles personnes ont rejoint le noyau initial des lundis barvard'âges. Les thématiques qui vont être abordées en 2023 ont été discuté en amont par l'ensemble du groupe. Cette activité trouve son public et semble réellement répondre à un besoin", "Les activités ont repris timidement début 2022 pour une reprise à la normale après l'été", "Les activités proposées émanent de demande concrètes du terrain. Depuis le covid 19, et les crises qui s'accumulent, on remarque que les femmes ont de plus en plus de mal à s'inscrire et à s'investir dans les groupes. Plus la précarité augmente, plus la santé mentale est impactée. Alors que faire groupe et échanger sur les difficultés serait un ancrage pour se renforcer et lire les précarités de manière systémique. Les femmes acculées par leurs précarités multiples se replient ou sont en lutte. Nous avons beaucoup de mal à les inscrire à nos groupes".

- 5401 : Activités régulières d'intégration collective au sein d'un quartier et renforcement du sentiment d'appartenance

5401	79 PCS	94 ACTIONS
	Activités différentes organisées	
	1.142	1.569 (137%)
	Personnes du quartier qui participent à la préparation des activités	
	1.897	2.347 (124%)
	Participants aux activités	
	32.146	56.394 (175%)
	Personnes dont le sentiment d'appartenance a été renforcé	
	7.504	12.416 (165%)
	Relations d'entraide nouées au sein du quartier	
	2.110	4.446 (211%)
	Activités devenues autonomes	
	218	160 (73%)
	10% des activités d'intégration sont devenues autonomes.	

79 PCS mettent en œuvre cette action, soit 94 actions au total.

1.142 activités d'intégration différentes devaient être organisées en 2022 visant à réunir 32.146 participants. Finalement, ce sont 1.569 activités qui ont eu lieu (137%) accueillant 56.394 participants (175%). Il était prévu que 1.897 personnes différentes du quartier participent à la préparation des activités et c'est bien davantage (2.347) qui a mouillé la chemise.

Grâce à ces actions, environ 7.500 personnes devaient avoir un sentiment d'appartenance (à leur quartier) renforcé. Il semble que ce soit le cas pour 12.416 d'entre elles, soit 22% des participants aux activités.

A l'issue de cette année, il était prévu que 218 de ces 1.142 activités deviennent autonomes. Ce fut le cas pour 160 (73% de ce qui était prévu mais 10 % des activités au total).

Grâce à l'action, le nombre de relations d'entraide nouées au sein du quartier projeté était de 2.110 et c'est finalement 4.446 relations qui se sont nouées, un résultat inespéré.

Un peu plus de 1.000 professionnels et/ou bénévoles devaient encadrer ces activités. Fin 2022, il s'avère que c'est plus de 1.500 personnes qui ont été impliquées.

Derrière les chiffres, parmi les commentaires :

Il y a les commentaires plutôt optimistes : "Après une période de crise qui a fortement impacté les activités et leur fréquentation, l'année 2022 a permis de reprendre les activités de manière plus intense. La période post-covid a augmenté le nombre d'orientations vers les services ad hoc. La crise a eu aussi un impact positif sur l'entraide et la solidarité au sein des quartiers qui se poursuivent (covoiturage, entraide courses, etc.)", "Après les inondations, on ressent chez les citoyens une grande envie de redynamiser le quartier", "Le manque d'activités possibles pendant la pandémie a rendu précieux et fort attendus les moments d'amusement et a donc favorisé une présence accrue des habitants", "Le nombre d'activités d'intégrations différentes organisées est largement supérieure à l'indicateur prévisionnel, ce qui s'explique par une amélioration de la méthodologie d'accompagnement du comité ainsi qu'une meilleure dynamique de groupe. Le comité devient de plus en plus autonome", "2022 est la première année depuis la crise sanitaire où ce type d'activités a pu être pleinement organisé. En termes de nombre d'activités et personnes impliquées dans l'organisation et la mise en œuvre, les indicateurs montrent un plein succès", "Les personnes reprennent confiance pour participer à des activités dans leur quartier. Au niveau du projet de Relais de quartier, il rencontre un succès et s'étend sur de nouvelles communes", "Nombreuses activités car augmentation du rythme des rencontres et des activités régulières (mensuel > hebdomadaire)", "En 2022, des actions plus coutumières ont pu être remises en place. De nouvelles actions ont également vu le jour et ont attiré beaucoup de nouveaux citoyens", "Les activités dans les quartiers ont enfin repris normalement. Ce sont souvent les mêmes familles qui participent aux rencontres. De vraies collaborations sont en train d'émerger", "En 2022, on relève une augmentation significative du nombre d'activités et d'évènements qui permettent de travailler sur les dynamiques de "vie de quartier", mises en œuvre par les équipes de terrain, associations locales et groupes de citoyens", "l'équipe du PCS a pu mobiliser des groupes de citoyens des quartiers ciblés pour s'impliquer ou participer à ces évènements", "En 2022, forte progression des indicateurs car lancement des rencontres collectives dans cinq quartiers faisant suite aux entretiens à domicile des personnes isolées. Une vingtaine de rencontres collectives dans 5 quartiers de logements publics, dans le cadre de l'action « Avec les Autres » en collaboration avec les associations", "Des jeunes de tous les quartiers se sont rencontrés autour d'activités et animations sportives, ludiques et culturelles dans 4 quartiers différents. Ce moment de rencontre a aussi permis d'identifier des jeunes vulnérables et pour lequel un accompagnement individuel a pu être réalisé ou un relais vers des partenaires effectué", "Il est important de noter un renforcement des relations d'entraide suite aux inondations et à la pandémie. C'est un plus même s'il y a encore du chemin. C'est pourquoi, il est très important de continuer à dynamiser ces différentes actions grâce à l'appui du PCS", "Nous commençons à entrevoir un résultat d'intégration des jeunes du quartier de la cité aux activités espace-jeunes. La mise en confiance des parents est un travail préalable nécessaire et qui prend un certain temps, car il y avait des freins", "de nouvelles relations de voisinage se sont mises en place, une envie pour certains de sortir de chez eux et une solidarité est née entre quelques voisins".

Et les commentaires plus mitigés : "Certaines activités prévues n'ont pas pu être organisées en 2022 suite au Covid et parfois, par manque de participants. Les organisateurs et partenaires bénévoles restent motivés mais sont un peu désabusés face au manque d'intérêt des participants par rapport aux activités culturelles", "Le public des plus jeunes du quartier a été perdu durant la période de crise sanitaire et est difficile à ré-accrocher car la maison de quartier doit se faire connaître à nouveau autant au sein du quartier principal que du quartier élargi. Nous sommes dans une phase de transition", "Difficulté de constituer un collectif citoyen souhaitant participer activement à la co-construction d'activités qui génèrent du lien, de la solidarité et de la convivialité".

- 6101 : Organisation / animation du Conseil consultatif (enfant, aînés, personnes handicapées, ...)

6101	
72 PCS	87 ACTIONS
Séances de conseil consultatif	
832	725 (87%)
Participants aux conseils	
2.012	1.672 (83%)
Idées soumises à la commune	
422	320 (76%)
 725 conseils consultatifs organisés/animés.	

Ce sont 72 PCS qui ont mis en place 87 conseils consultatifs.

Il était prévu qu'environ 2.000 personnes y participent. En réalité, en 2022, 1.672 personnes ont participé. 832 séances de conseil devaient se tenir et ce fut le cas pour 725 séances (87%).

En termes de résultats, l'ambition était que ces conseils consultatifs soumettent 422 idées à la commune, mais, au bout du compte, en 2022, ce sont 320 idées qui ont été développées.

Un peu plus de 500 professionnels / bénévoles ont contribué directement à l'action, moins ce qui avait été escompté (544).

Les commentaires laissent entrevoir une confusion entre le conseil consultatif à proprement parler et les actions qui en découlent (qui devraient figurer comme actions en tant que telles⁶). Les commentaires soulignent une certaine reprise en 2022 mais également, pour certains, la difficulté à (re)prendre contact avec les membres des CC.

Derrière les chiffres, parmi les commentaires : "Une enquête sur les besoins a été établie. Il ressort que le public du 3^{ème} âge est demandeur d'activités. L'objectif pour 2023 est de constituer un groupe solide et qui pourra coconstruire et actionner les activités", "L'attention du PCS a fortement été posée sur la redynamisation positive des membres, relance & tenue du CCCA, la redéfinition d'un certain rythme d'activités proposées (5 activités d'août à décembre), sur l'amélioration de la communication/de la visibilité du CCCA", "Pour les années à venir, le CCCA souhaite retrouver son rôle consultatif et non plus exécutif comme il a pu l'être en 2022 en étant présent lors des actions de terrain", "Suite aux 2 années de mesures sanitaires, nous avons perdu des potentiels membres. Nous avons donc décidé de relancer l'action par le contact avec les aînés. L'assistante sociale y a consacré 3 semaines et a réuni 16 personnes intéressées. Malheureusement la crise ukrainienne a fait passer la poursuite de l'action au second plan", "En 2022, le PCS a redynamisé une partie des membres du CCCA. Les agents du PCS sont les porteurs du projet", "L'année 2022 a été essentiellement consacrée au recrutement de nouveaux membres et à la reprise des contacts entre les aînés", "Le nombre de membres du Conseil Communal Consultatif des Aînés a doublé de 8 à 16 membres", "le temps de travail est beaucoup plus important que ce qui avait été estimé", "Depuis la crise sanitaire, il est très difficile de remobiliser les membres du CCPH. Ils ont été interrogés sur l'intérêt de maintenir le CCPH; ceux qui ont répondu confirment qu'il est important de le maintenir mais cela reste très compliqué de les réunir autour de la table", " Les conseils consultatifs (CCE et CCCA) ont été très actifs en 2022, de nombreuses réunions ont pu avoir lieu et ont abouti à la création de projets variés", " 2022: + de Conseils car besoin des groupes de se retrouver suite aux pauses Covid", " 2022 fut une année de reprise d'un rythme de rencontres "ante-Covid19"".

⁶ Cela a été expliqué lors de la formation initiale et est régulièrement rappelé en coaching.

- 7201 : Moyen de transport de proximité (Ex proxibus, FlexiTEC, taxi social)

7201	51 PCS	51 ACTIONS
	Personnes inscrites au taxi social	
	11.163	7.214 (65%)
	Village desservis par Proxibus et Flexitec	
	413	297 (72%)
	Place disponibles par trajet	
	2.902	2.457 (85%)
	Personnes différentes transportées	
	5.492	11.249 (205%)
	Personnes régulières transportées	
	3.216	4.826 (150%)
 Plus de 11.000 personnes ont bénéficié d'un moyen de transport individuel ou collectif dont 43% régulièrement.		

Les 51 PCS qui ont mis en place cette action ont touché 7.214 personnes, inscrites au taxi social, (65 % des 11.163 prévus).

Le transport de proximité (taxi social, proxibus, ...) dessert 297 villages en Wallonie. Potentiellement il pourrait circuler dans 413 villages. Le nombre de places disponibles par trajet, cumulé sur les 51 actions, est potentiellement de 2.902 et, en 2022, 2.457 (85%) ont été utilisées.

4.826 personnes y ont eu recours régulièrement en 2022 (plus que les 3.216 envisagés).

Les chefs de projet et leurs partenaires estimaient, à l'entame de 2022, que près de 5.500 personnes différentes seraient transportées au cours de l'année. En réalité, ce fut plus du double puisque 11.249 personnes différentes l'ont utilisé. Le double également par rapport à 2021 !

Pour encadrer ce dispositif, 242 professionnels / bénévoles ont été requis.

Derrière les chiffres, parmi les commentaires : " La mise en place de ce bus et de cet itinéraire permet de répondre à un grand nombre de demandes de la part des citoyens qui grâce à cela peuvent faire leurs courses mais aussi réaliser leurs démarches administratives auprès de différents services de la commune", "Le nombre de bénéficiaires de la carte augmente. Cependant, il s'agit d'une fidélisation de bénéficiaires, seuls 25 nouveaux dossiers ont été ouverts, les autres étant des renouvellements", "Le taxi est principalement utilisé pour des rendez-vous médicaux ou des courses du quotidien. Cependant, quelques bénéficiaires l'utilisent pour d'autres motifs comme des visites en maison de repos, se rendre en cours d'alphabétisation ou à l'hôpital de jour pour personnes souffrant de troubles psychologiques divers", "L'utilisation des taxis par la population a fort évolué suite à la crise énergétique. Nous avons un nouveau public beaucoup plus élargi qui n'est plus en mesure d'utiliser un moyen de transport personnel suite aux coûts que cela engendre", "Concernant le véhicule emploi, nous sommes toujours confrontés aux conséquences du Covid et au fait que de nombreux acteurs entourant l'aide et la remise à l'emploi sont encore difficilement accessibles en présentiel", "le service a été relancé en mai, assuré par trois chauffeurs bénévoles. Il véhicule, sur demande, les écaussinnois non motorisés vers les 3 marchés de l'entité, mais aussi vers les activités organisées par le service "seniors" en vue de lutter contre l'isolement des personnes", "Le PCS a aussi mis en lien les bénévoles pour le transport des Ukrainiens", "La mobilité du public âgé, PMR ou précarisé est une préoccupation au sein du service. En effet, un bon nombre de personnes hors critère d'accessibilité du taxi social rencontre des difficultés à trouver des solutions (respectueuses de leur portefeuille). Il est fréquent que nous soyons obligés de réorienter les personnes vers d'autres services en sachant que le coût sera exorbitant", "La demande est en constante augmentation et ce malgré l'augmentation des tarifs".

Dans certains cas, l'action évolue : "Des réunions de travail ont été organisées en 2022 pour redéfinir les trajets qui sont en phase d'être acceptés", "Toujours en cours : achat d'un Servibus sur fonds propres en remplacement de l'actuel et recherche d'un autre véhicule adapté aux PMR, en collaboration avec le CPAS", "En 2022, le PCS a acquis un nouveau minibus 9 places. Le premier a été mis en conformité PMR et le second est rempli de publicités des commerçants malmédiens et est ainsi sponsorisé", "La cheffe de projet a ajouté une rubrique "profil des utilisateur" car cette rubrique rejoint l'objectif principal du service : toucher toute personne qui se retrouve en difficulté de se déplacer", "les chauffeurs assurent un nombre plus important de transports ce qui augmente le montant de l'indemnité annuelle qui leur est allouée".

▪ **7401 : Formation théorique au permis de conduire**

7401	
51 PCS	51 ACTIONS
Sessions de formation théorique organisées	
116	156 (134%)
Participants à la formation	
1.102	955 (87%)
Personnes qui ont passé l'examen théorique	
900	516 (57%)
Personnes qui ont réussi l'examen théorique	
599	217 (36%)
 54% des 955 participants à la formation ont passé l'examen théorique du permis de conduire et 42% l'ont réussi.	

Tout comme l'action précédente, 51 PCS (plus qu'en 2021) ont décidé que la formation théorique au permis de conduire répondait aux besoins de certains de leurs citoyens.

116 sessions étaient escomptées et, en réalité, 156 ont pu être organisées à travers la Wallonie. Elles ont rassemblé, au total, 955 (en moyenne 6 personnes par session), sur les 1.102 attendus. La question de l'efficacité se pose : en 2021 il y avait en moyenne 9 participants par session.

Il était possible que certaines demandes ne soient pas rencontrées et ce fut le cas pour 64 personnes (principalement dans 2 PCS) sur 242 redoutés.

Finalement, ce sont 516 personnes qui ont passé leur examen théorique au lieu des 900 escomptés ex ante soit 57%. Cependant, il n'y a que 217 personnes qui l'ont réussi (soit 42 % de ceux qui l'ont passé et 23 % de ceux qui ont suivi les cours). L'ambition était de 599 (soit 66 % de taux de réussite escompté et 54 % par rapport aux personnes ayant suivi les cours). L'efficacité de l'action est donc discutable.

Les PCS indiquent en outre 58 abandons en cours de route. Mais si l'on compte le différentiel entre les personnes qui ont suivi la formation et celles qui ont été jusqu'à l'examen, on en dénombre beaucoup plus (439)

Cette action a mobilisé directement 117 professionnels/bénévoles dans l'action.

Derrière les chiffres, parmi les commentaires : " Si le taux de participation est important, le taux de réussite est peu élevé. Cela s'explique d'une part par le manque de régularité de certains participants, mais également par des difficultés en matière de vocabulaire et de compréhension qui vont au-delà de la thématique du permis de conduire et de ce à quoi il est possible de remédier en 15 heures", "Nous accueillons un public assez instable et parfois très éloigné du système "scolaire"", "La mauvaise maîtrise de la langue française ralentit certains participants", "Une fois le permis théorique obtenu, l'obtention du permis pratique avec tous les coûts que cela engendre n'est pas facile et peu de moyens/possibilités existent pour nos bénéficiaires", "les participants ne sont pas tous présents au même moment, ce qui complique les éventuels coaching; ils travaillent en autonomie sous la supervision d'un agent PCS qui aide

et guide les personnes", "Le nombre de personnes qui se sentent en capacité de passer l'examen est en augmentation. C'est sans doute parce que, pour la première fois depuis la crise sanitaire, les cours se donnent totalement en présentiel", "L'indicateur de réussite, plus faible que l'année dernière s'explique par les conditions d'examens qui se complexifient d'année en année", " En 2022, une session spéciale supplémentaire a été organisée pour les aînés, pas d'examens à présenter", " Nombreuses sont les personnes qui s'inscrivent mais ne se manifestent pas aux cours, sans doute à cause de la gratuité des modules et le fait qu'il n'existe aucune contrainte financière", "De nombreux rappels ont été effectués par les assistants sociaux du service insertion sociale et professionnelle, mais les candidats n'ont pas été suivre la formation alors qu'elle était entièrement payée. Les raisons sont floues : manque de temps, manque de motivation".

- 5502 : Rencontre dans un lieu de convivialité ("Café papote", bar à soupe, ...)

5502		46 PCS	50 ACTIONS
Rencontres organisées			
	2.993	→	3.158 (106%)
Personnes qui fréquentent ces lieux de rencontre			
	12.699	→	17.021 (134%)
Participants réguliers			
	3.946	→	3.151 (80%)
Personnes qui se sentent moins isolées			
	2.060	→	1.590 (77%)
	50% des personnes qui fréquentent régulièrement ces lieux de convivialité ont recréé un réseau social indépendamment de l'activité.		

50 actions de ce type sont menées dans 46 PCS dont 17 actions sont financées par l'article 20 portées par 16 PCS.

Contrairement à 2021 où 69 % des rencontres prévues avaient été organisées, en 2022 3.158 rencontres sont comptabilisées pour 2.993 prévues ex ante. Le nombre total de personnes qui fréquentent ces lieux de rencontre est également plus élevé que celui escompté (un peu plus de 17.000 à la place de 13.700). La levée des restrictions sanitaires a permis à bon nombre de citoyens wallons à sortir de la solitude et de renouer avec la rencontre, le dialogue avec autrui. Sur les quelques 17.000 personnes qui fréquentent ces lieux de convivialité, 3.151 sont des habitués, des participants réguliers soit 18%.

Grâce à ces moments de rencontre, les chefs de projet et leurs partenaires estiment que 1.590 personnes (sur 2.060 escomptées) se sont recréé régulièrement un réseau social indépendamment de l'activité, soit environ 50 % des personnes qui fréquentent régulièrement ces lieux de convivialité.

Sans le PCS, de nombreux Wallons et Wallonnes resteraient sans doute isolés. Le PCS est un acteur clé du lien social. Néanmoins, il reste un effort encore important à fournir par les chefs de projet et leurs partenaires pour qu'une réelle dynamique de sortie de l'isolement se mette en place au-delà même de ces lieux / moments de rencontre qui sont des coups de pouce vers une pérennité des interactions.

En outre, 257 professionnels/bénévoles sont mobilisés à travers cette action.

Derrière les chiffres, parmi les commentaires : "La gestion de la pandémie dans le quartier a laissé des traces... Le repli sur soi s'est un peu accentué et les gens ont appris à communiquer autrement (via internet-messenger-facebook...). Même si les participants réguliers ont attendu avec impatience la reprise du café papote, les autres "apprécient" davantage les relations distancielles (même s'ils s'en plaignent par ailleurs)", "Une reprise quasi hebdomadaire a pu reprendre. Cependant, peu de personnes présentes. L'activité doit être repensée afin d'amener

de nouveaux bénéficiaires. Une redynamisation de la maison de quartier se prépare pour 2023 et permettra probablement d'accrocher du nouveau public", "L'année 2022 aura été une année de reprise des activités, du lien social, malgré la frilosité de divers publics", "On constate une diminution par rapport à 2021. Cependant, le nombre de personnes qui fréquentent actuellement notre structure reste élevé par rapport au chiffre de fréquentations avant la crise sanitaire", "La simplicité et la convivialité dans la mise en œuvre des ateliers rassurent les participants qui deviennent plus réguliers et ont commencé à développer des liens interpersonnels en dehors de l'action", "Ouverture spéciale le mercredi après-midi en avril et mai pour les réfugiés ukrainiens", "Création d'un café papote dans une école pour les parents suite à l'interpellation d'une école sur l'augmentation du décrochage scolaire, des situations compliquées, ...".

▪ 3302 : Guidance et/ou suivi thérapeutique pour publics spécifiques

3302	
34 PCS	48 ACTIONS
Personnes qui sollicitent le service	
6.489	6.471 (100%)
Personnes suivies en thérapie	
5.121	6.273 (122%)
Personnes orientées en vue d'une prise en charge	
3.487	2.508 (72%)
 97% des personnes qui ont sollicité le service de guidance ont bénéficié d'un suivi thérapeutique et 40% d'entre elles ont été orientées en vue d'une prise en charge.	

Cette action peut être mise en œuvre dans le cadre de l'article 20. Ainsi, plusieurs PCS, et en particulier les "grandes villes", ont plusieurs actions de ce type à leur actif dont certaines en article 20.

34 PCS ont sélectionné cette action qui est mise en œuvre 48 fois dont 27 fois grâce à l'article 20 (ce qui concerne 22 PCS).

6.471 personnes ont sollicité ce service en 2022 et 6.273 ont effectivement été suivies (97%).

Le nombre de techniques thérapeutiques différentes proposé dans le cadre de cette action (ex : méditation, sophrologie, ...) nous paraît anormalement élevé. Au total : 21.662 pour 48 actions soit 450 formes thérapeutiques différentes par action en moyenne ?! Cela correspond plus certainement à un nombre de séances que de techniques. Il nous semble que cet indicateur a été mal compris par les CP et/ou les partenaires et sera redéfini.

Le nombre de personnes suivies en "thérapie" était fixé à 5.121 personnes. Pourtant ce sont 6.273 personnes qui ont été suivies (+ 122%). Parmi celles-ci, 2.508 (40 %) ont été orientées vers un autre service en vue d'une prise en charge.

Cette action implique 179 professionnels/bénévoles.

Derrière les chiffres, parmi les commentaires : "Les indicateurs nous montrent bien que les besoins sont très présents. Les problématiques de santé mentale rencontrées suite à la Crise Covid font l'objet de nouvelles demandes. Raison pour laquelle, nous avons sur base des circulaires ministérielles, élargi le public cible (personnes dépressives, burn-out, troubles de santé mentale). Les consultations ont plus que triplés. Nous avons pu proposer plus de consultations grâce au complément subsides du SPP intégration sociale que les CPAS ont bien voulu nous confier en réponse à la crise", "La prise en charge concerne les problématiques liées à la solitude, à la dépression ainsi qu'aux difficultés éducatives (liées aux aspects juridiques-droit de garde des enfants)", "il y un manque de place. En effet, 3heures tous les 15 jours, c'est assez peu pour pouvoir suivre les différentes demandes", " on constate une augmentation du nombre de personnes qui ont sollicité notre service. Celle-ci n'a cependant qu'un impact assez

limité en termes de prestations thérapeutiques", "Les usagers présentent une plus importante volatilité au niveau de l'accroche relationnelle, ceci étant en partie lié à l'évolution des modes de consommation et de l'incidence des produits utilisés", "Un service itinérant sera proposé à partir de Avril 2023 sous la forme de 5 sorties du véhicule par an", " La majorité des personnes ne viennent qu'une fois et elles n'éprouvent pas le besoin d'un suivi durable", " il n'y a pas eu de reprise officielle des permanences d'accueil par crainte d'avoir des périodes d'ouvertures et de fermeture successives, ce qui aurait pu déstabiliser les usagers du service", "Les indicateurs projetés concernant le nombre d'entretiens (psychologiques et sociaux) menés au sein de la prison ont été surévalués. En effet, l'accès à la prison et ainsi aux détenus dépend de beaucoup de facteurs (grèves, disponibilités des détenus, des gardiens, ...)", "Les chiffres liés aux différents indicateurs ont fait un bond important en avant. En effet, le covid avait freiné les entretiens et les démarches", "Le besoin d'une écoute et aide psychologique s'est accentué depuis le Covid-19 et se confirme encore aujourd'hui", "La santé mentale est devenue primordiale à l'heure actuelle, d'ailleurs cela se ressent de plus en plus à travers les autres actions également. C'est devenu un thème transversal".

- 5301 : Ateliers / activités de partage intergénérationnel (informatique, histoire locale, ...)

5301	
45 PCS	47 ACTIONS
Ateliers/activités de partage intergénérationnel organisés	
623	617 (99%)
Participants aux ateliers/activités	
3.947	3.964 (100%)
Personnes qui ont créé des liens au terme de l'atelier/activité	
1.369	1.474 (108%)
 37% des participants ont créé des liens intergénérationnels au-delà de l'atelier/activité.	

47 actions sont mises en œuvre au sein de 45 PCS.

Près de 4.000 personnes ont participé à quelques 617 activités ou ateliers. Il en était prévu, ex-ante, 3.947.

L'objectif de cette action étant de susciter des liens entre générations au-delà même des activités organisées. Selon les chefs de projet (et leurs partenaires) qui ont complété les indicateurs, 1.474 personnes y sont parvenues (le résultat visé était de 1.369).

220 professionnels/bénévoles ont une implication directe dans l'action.

Derrière les chiffres, parmi les commentaires : "Webradio: 2022 a permis de rendre le début de la formation possible pour début 2023", "Les tables de conversation en wallon ont repris mensuellement avec un véritable succès dès septembre 2022", "En 2022, un livret d'activités intergénérationnel a vu le jour", "Dans le cadre de la semaine de l'intergénération, les membres des conseils des aînés et des jeunes ont organisé une après-midi autour de jeux et goûter anciens et nouveaux", "le public est très diversifié en terme d'âge mais pas en terme de culture", "Le Conseil Consultatif Communal des Aînés a animé deux classes de l'école les mardis après-midi jusqu'en juin 2022", "création d'un circuit géo caching reprenant 4 endroits entre des jeunes et le Cercle d'Histoire", "L'année 2022 a été compliquée. Le covid était encore présent. Ce n'est qu'en fin d'année que nous avons eu le feu vert des maisons de repos pour enfin organiser des activités".

- 4403 : Potager cultivé collectivement ou scindés en parcelles individuelles (préoccupation alimentaire)

4403		44 PCS	44 ACTIONS
"Jardiniers" qui ont participé à l'action			
	931	→	1.206 (130%)
"Jardiniers" correspondant au public ciblé			
	807	→	813 (101%)
Personnes qui ont bénéficiés des produits du potager			
	1.970	→	2.316 (118%)
→	Une aide alimentaire a pu être apportée à de plus de 2.300 personnes grâce à la récolte des produits du potager.		

44 PCS ont mis en place un potager collectif ou à parcelles individuelles à des fins alimentaire.

Le nombre de "jardiniers" visés était de 931 et 1.206 ont participé à cette action en 2022 (130%). Cependant, le nombre de "jardiniers" correspondant au public ciblé (ayant des soucis pour accéder à l'alimentation) est de 813 soit 2/3 des jardiniers.

Finalement, ce sont 2.316 personnes qui ont bénéficié des produits du potager (sur 1.970 prévus), plus que le nombre de "jardiniers", dans certains cas via des épiceries sociales. La possibilité de ne pas pouvoir satisfaire tout le monde était envisagée dans les indicateurs à récolter. Ainsi 29 demandes n'ont pu être rencontrées.

195 professionnels/bénévoles sont mobilisés dans le cadre de cette action.

Derrière les chiffres, parmi les commentaires : "Un appel à projet "Biodiversité" a été introduit à la Région Wallonne fin 2021 et retenu début 2022 ce qui nous a permis de créer un espace pédagogique autour d'un potager collectif et la biodiversité", "En 2022, une nouvelle impulsion est née de la part des jardiniers : pouvoir agrémenter le potager d'autres produits que des légumes (ex. fleurs, boîte à oiseaux, ...)", "En 2022, la logique collective a eu une production abondante, ce qui a permis de fournir des légumes pour le frigo partagé du CPAS", "Deux parcelles sont attribuées à des collectivités (1 groupe jeunes et 1 groupe adulte). Un volontaire s'investit pour une parcelle au profit du service d'aide alimentaire", "plusieurs ateliers dont un bar à soupes avec les légumes du jardin", "La création d'un second potager dans une autre entité de la Commune est en réflexion", "dimition légère du nombre de jardinier pour des raisons différentes : manque de temps de certaines personnes, canicule, quelques dégradations. La cuve à eau de pluie a été installée, mais l'arrosage est resté problématique vu la longue période de sécheresse", " le quartier bénéficie librement des premiers fruits du jardin", "Le potager collectif est l'un des projets qui avait le moins souffert du contexte Covid 19. Un nouveau membre a finalisé un cycle d'études en permaculture, ce qui a upgradé le niveau de connaissance du groupe", "Vu l'augmentation des participants, chacun s'est vu "réduire" son espace en une parcelle individuelle par personne afin d'offrir la possibilité à un plus grand nombre de participer", "La part du budget affecté a fortement augmenté et s'explique par l'achat d'une serre permettant aux locaterres de planter des semis et de participer ainsi à un projet communautaire", "les récoltes sont partagées entre jardiniers mais servent également à approvisionner d'autres espaces tels que l'épicerie sociale, la soupe du vendredi ou encore le crok midi", "Les participants prennent de plus en plus de choses en main et nous agissons plus particulièrement en tant que coordinateur tout en leur laissant la place pour la gestion", "En juin 2022 les résultats d'analyse de sol afin de connaître le taux de pollution dans le sol était négatif! Aucune pollution détectée suite aux inondations", "les produits cultivés sont transformés au sein de la Maison de Quartier (ex. : potages, potées, ...)", "Les scouts se sont chargés de l'arrosage (de mars à mai) et ont pu, le 20 juillet, récolter leurs légumes pour partir en camp".

- 6302 : Repair café

38 PCS	38 ACTIONS
Personnes qui fréquentent le repair café	
3.402	3.532 (104%)
Réparateurs bénévoles présents aux repairs café	
267	357 (134%)
Objets réparés	
2.366	2.667 (113%)
Personnes qui repartent avec leur appareil réparé	
2.089	2.312 (111%)
 65% des personnes qui fréquentent le repair café repartent avec leur appareil réparé.	

En 2022, on répertorie 38 PCS qui mettent en place 1 repair café chacun.

Il y a un peu plus de 3.500 personnes qui fréquentent ces repairs cafés (en moyenne près de 100 par endroit). Pour accueillir ce public et leurs appareils à réparer, environs 357 bénévoles réparateurs sont à pied d'œuvre.

Sur l'année 2022, 2.667 objets ont été réparés, davantage que les 2.366 prévus. Et ce sont ainsi 2.312 personnes qui sont ressorties avec un appareil réparé soit 65 % des personnes qui y sont entrées. La satisfaction moyenne est de 8,2.

Il reste tout de même que 978 objets n'ont pu être réparés, environ 1/4 des objets présentés.

En plus des bénévoles réparateurs, le repair café mobilise 300 professionnels/bénévoles à travers la Wallonie pour organiser et accueillir les bénéficiaires pendant 910 heures par an à raison, le plus souvent d'une fois par mois, mais parfois une fois tous les 2 ou tous les 3 mois.

Derrière les chiffres, parmi les commentaires : "L'action rencontre un franc succès, tant pour les bénévoles intéressés que pour les citoyens demandeurs", "Pour 2022, le groupement citoyen est devenu autonome dans la gestion du projet", "Il s'agit d'une action bien rodée qui rencontre un vif succès auprès des citoyens de la commune. Il s'agit d'ailleurs d'une initiative portée par des citoyens et volontaires", "La demande est de plus en plus forte pour les réparations. Nous avons lancé un appel aux bénévoles car nous manquons de réparateur", "Le projet rencontre aussi son second objectif, la rupture de l'isolement social. Plusieurs personnes le fréquentent pour cette raison", Mise en place de repair thématiques : "En octobre 2022, 1^{er} repair informatique et en 2023, création et organisation d'1 repair couture et d'1 repair électroménager, 1 fois/mois", " Aux séances mensuelles qui ont été organisées toute l'année se sont ajoutées, une présence sur la braderie et une autre lors de la journée Climat. Le Repair Café a également participé à la semaine de réduction des déchets", "Reste le problème de mobilité pour certains", "Depuis peu, échanges de bonnes pratiques à un "Inter Repair Café d'Arrondissement".

2. L'article 20

2.1. Le dispositif Article 20

L'article 20 du Décret du 22 novembre 2018 précise que le Gouvernement peut octroyer au pouvoir local des moyens supplémentaires pour soutenir des actions menées dans le plan par des associations partenaires.

Les actions présentées dans le cadre de l'article 20 doivent s'inscrire dans l'une ou plusieurs des thématiques suivantes :

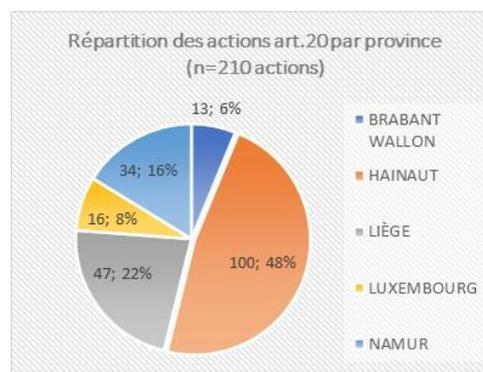
- Initiatives menées par des écoles de devoirs (Fiche action éligible :1.1.06) ;
- Initiatives soutenant la garde d'enfants durant les activités de formation des parents dans le cadre du parcours d'intégration (Fiche action éligible :1.8.04) ;
- Garde occasionnelle d'enfants dans le cadre de démarches en ISP des parents (Fiche action éligible : 1.8.06) ;
- Lutte contre les assuétudes : prévention des risques liés à la consommation de substances psychoactives (Fiches actions éligibles : 3.1.07 ; 3.3.02) ;
- Prise en charge de la santé mentale (Fiches actions éligibles : 3.3.02, 3.4.01) ;
- Sensibilisation à l'alimentation saine et équilibrée en collaboration avec les épiceries sociales (Fiche action éligible : 4.1.03) ;
- Lutte contre le racisme (Fiche action éligible : 5.2.05).
- Initiatives soutenant l'inclusion des enfants handicapés (Fiche action éligible 5.2.06) ;
- Lutte contre l'isolement (Fiches actions éligibles : 5.5.01, 5.5.02, 5.5.03, 5.5.05) ;
- Lutte contre les violences intrafamiliales et la maltraitance (Fiches actions éligibles : 5.7.01, 5.7.02, 5.7.03, 5.7.05) ;
- Lutte contre le harcèlement sur les réseaux sociaux (cyber sexisme, Revenge porn) (Fiche action éligible : 5.7.06).

2.2. Les actions article 20

Sur les 195 PCS, 125 ont fait appel à ce subside complémentaire afin de mettre en place 210 actions.

Le graphique indique la répartition géographique de ce subside complémentaire que l'on retrouve majoritairement dans les provinces du Hainaut (48%), de Liège (22%) et Namur (16%). Ces provinces comptent en effet un nombre plus élevé de PCS.

PROVINCE	Nombre d'actions art.20	Subvention art.20
BRABANT WALLON	13	59.632,82 €
HAINAUT	100	703.375,59 €
LIÈGE	47	458.118,65 €
LUXEMBOURG	16	71.920,67 €
NAMUR	34	178.016,26 €
TOTAL	210	1.471.063,99 €

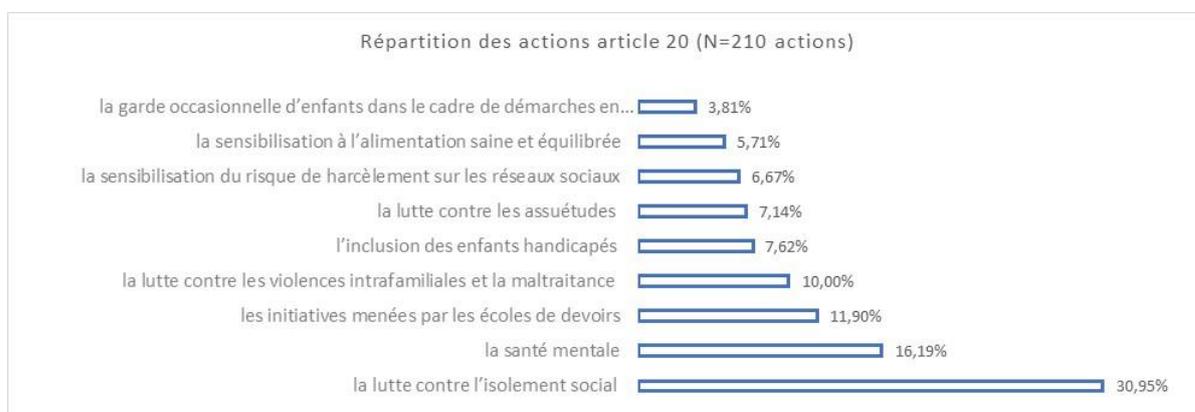


Le principe de l'article 20, c'est que la subvention annuelle est accordée à chaque pouvoir local (commune ou CPAS selon le porteur du PCS) pour soutenir des actions menées par des associations partenaires durant la programmation de six ans. C'est pourquoi, sur les 210 actions,

159 sont rapportées comme étant confiées totalement à des partenaires. Néanmoins, des chefs de projet gardent un œil sur les actions déléguées.

Parmi les 18 actions activables dans le cadre de l'article 20, aucun PCS n'a choisi d'activer l'action 5.5.03 (animal de compagnie).

Parmi les plus répandues :



Comme expliqué ultérieurement, l'analyse des actions mises en œuvre dans le cadre de l'article 20 témoigne également que la lutte contre l'isolement et le suivi thérapeutique restent des préoccupations très importantes dans les villes et villages en Wallonie.

Dans le détail :

N°	Intitulé	Nbre	%
1106	Initiatives menées par des écoles de devoirs - ARTICLE 20	25	11,9%
1804	Garde d'enfants dans le cadre du parcours d'intégration des parents - ARTICLE 20	6	2,9%
1806	Garde occasionnelle d'enfants dans le cadre de démarches en ISP des parents (halte-garderie, maison de la petite enfance...) (Art.20)	2	1,0%
3107	Assuétudes (Art.20)	15	7,1%
3302	Guidance et/ou suivi thérapeutique pour publics spécifiques (Art.20)	32	15,2%
3401	Mise en place de techniques et/ou d'activités de soutien psychologique (groupes de parole, Alzheimer café, esthétique sociale, ...) (Art.20)	2	1,0%
4103	Alimentation saine et équilibrée (Art.20)	12	5,7%
5205	Sensibilisation à la différence (Art.20)	2	1,0%
5206	Inclusion des enfants handicapés - ARTICLE 20	14	6,7%
5501	Activités de rencontre pour personnes isolées (Art.20)	45	21,4%
5502	Rencontre dans un lieu de convivialité ("Café papote", bar à soupe, ...) (Art.20)	19	9,0%
5505	Rencontres / échanges entre personnes isolées et bénévoles (Art.20)	1	0,5%
5701	Sensibilisation des personnes à risque (victimes potentielles) : femmes, enfants, personnes âgées, ... (Art.20)	7	3,3%
5702	Accompagnement des personnes victimes de violence (Art.20)	11	5,2%
5703	Sensibilisation et accompagnement des auteurs de violence (Art.20)	1	0,5%
5705	Sensibilisation de travailleurs de proximité à la détection des signaux de violence (Art.20)	2	1,0%
5706	Sensibilisation aux risques de harcèlement sur les réseaux sociaux (Art.20)	14	6,7%

3. Les conséquences de la crise en Ukraine

Après deux années, particulièrement perturbées par la crise sanitaire, une année 2021 marquée par les inondations dans un certain nombre de communes wallonnes, on aurait pu espérer que 2022 annonce enfin un certain retour à "la normale". Dès la fin mars 2022, des PCS ont mis en œuvre des actions de solidarité sur base volontaire dans le cadre de l'afflux massif de personnes déplacées suite l'invasion russe en Ukraine (hébergement, alimentation, soins, soutien administratif, communication, ...).

Par courrier du 24 mars 2022, les ministres des Pouvoirs locaux et de l'Action sociale ont autorisé et encouragé, le temps nécessaire, l'utilisation des moyens affectés au PCS (y compris dans le cadre du subside complémentaire "article 20") dans la mise en œuvre des diverses initiatives de solidarité menées par les pouvoirs locaux.

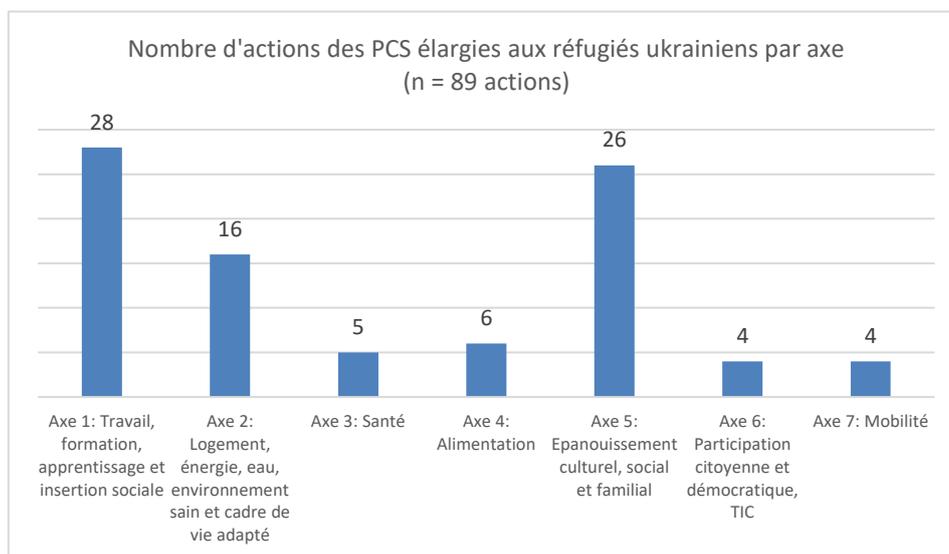
Dans ce contexte, la DiCS a lancé deux sondages (mai 2022 et janvier 2023) auprès des chefs de projet des PCS afin d'identifier les actions menées.

	1 ^{er} sondage	2 ^{ème} sondage
Nbre de PCS répondants	159	149
% de PCS répondants	82 %	76 %
Nbre de PCS mobilisés	114	86
% de PCS mobilisés parmi les répondants	72 %	57 %

L'ensemble des actions mises en œuvre par les PCS a bénéficié, selon les estimations communiquées lors du 2^{ème} sondage, à 2.178 bénéficiaires de la protection temporaire ou de personnes déplacées par la guerre en Ukraine.

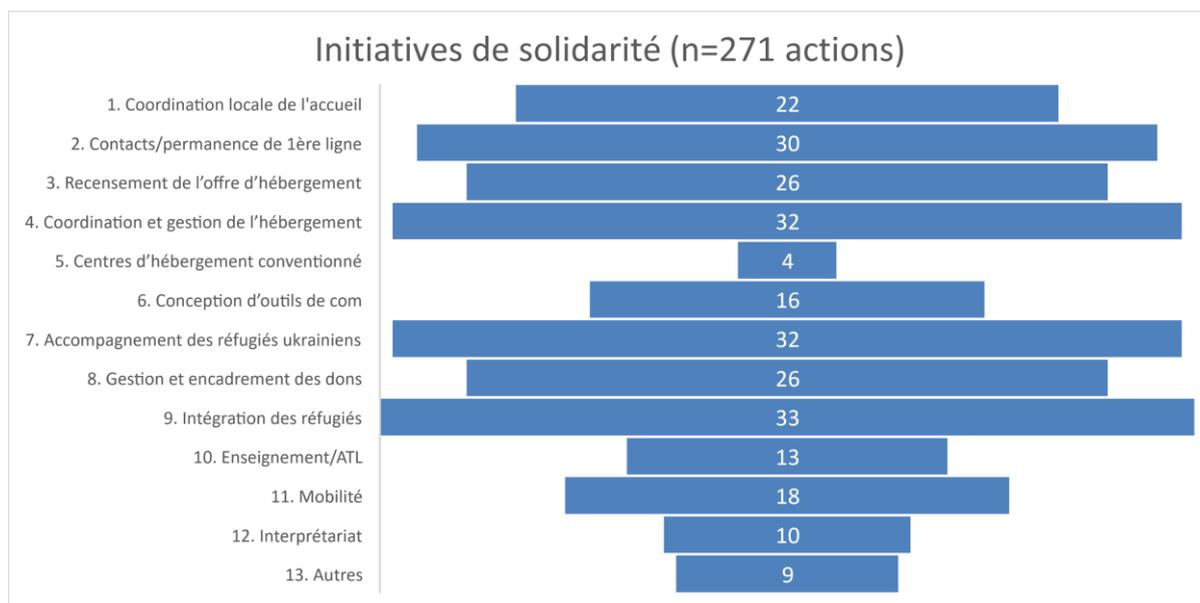
Dès le début de la crise (1^{er} sondage), 87% des PCS ont mis en place des initiatives initialement non prévues dans leur plan ou prêté main forte à des actions déjà mises en place localement ; 25% ont étendu l'accès d'une ou plusieurs actions de leur plan aux Ukrainiens ; 7% des PCS ont affecté des moyens (matériels et/ou financiers) sans que l'équipe ne soit mobilisée.

Quelques mois plus tard (2^{ème} sondage), parmi les 86 PCS mobilisés, 39 d'entre eux ont étendu l'accès d'une ou plusieurs actions de leur plan aux réfugiés ukrainiens. Voici la répartition selon les 7 axes du plan :



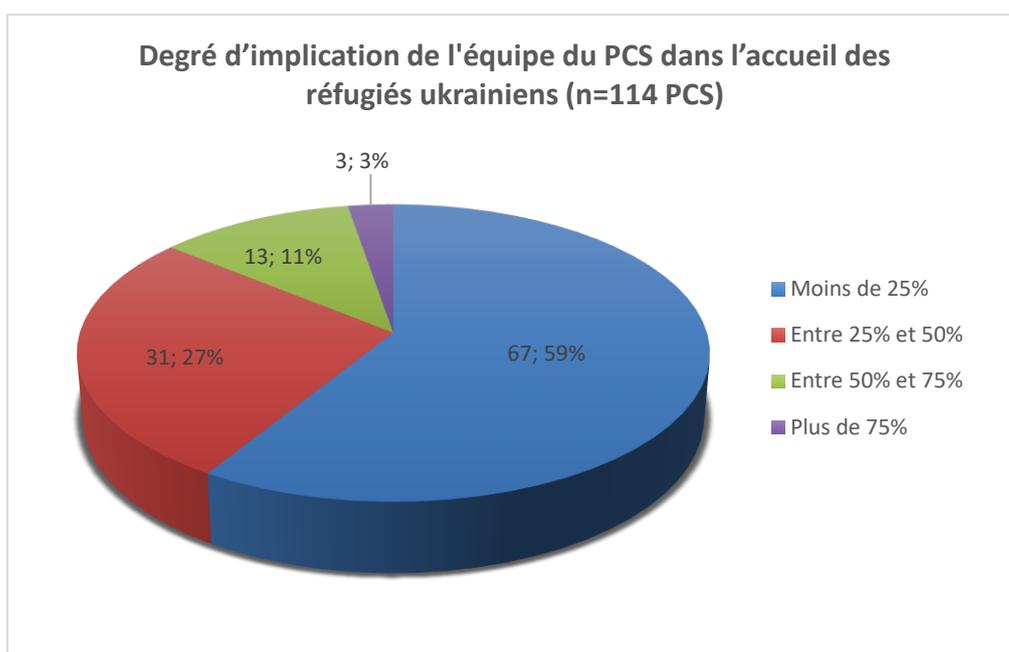
On note que certaines actions sont prépondérantes comme les cours de FLE⁷ (12 actions), l'accompagnement de 1^{ère} ligne pour personnes en décrochage social (5 actions), la distribution de colis alimentaires (5 actions), les rencontres dans un lieu de convivialité (5 actions), les activités d'intégration dans les quartiers (4 actions) et les activités de rencontre pour personnes isolées (4 actions).

En outre, 58 PCS ont mis en place des initiatives initialement non prévues dans leur plan ou prêté main forte à des actions déjà mises en place localement de la manière suivante :



En ce qui concerne le degré d'implication (1^{er} sondage) de l'équipe du PCS, le pourcentage de temps de travail est largement inférieur à 25% (56 PCS), en cohérence avec la circulaire ministérielle, laquelle précisait que la solidarité des PCS devait demeurer proportionnelle aux moyens humains disponibles, sans mettre en péril la relance des actions du plan suite à l'assouplissement des mesures sanitaires.

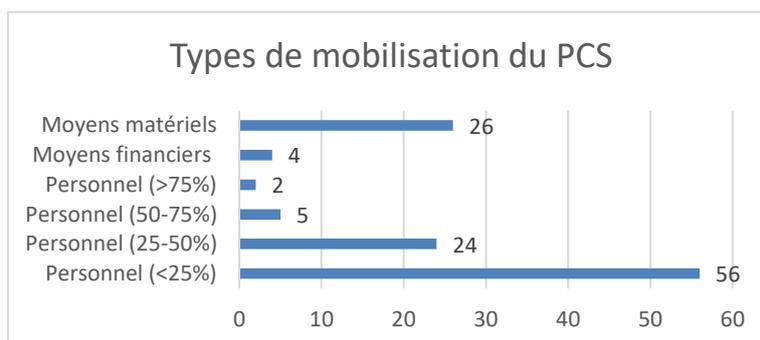
Au moment du 1^{er} sondage :



⁷ Français langue étrangère.

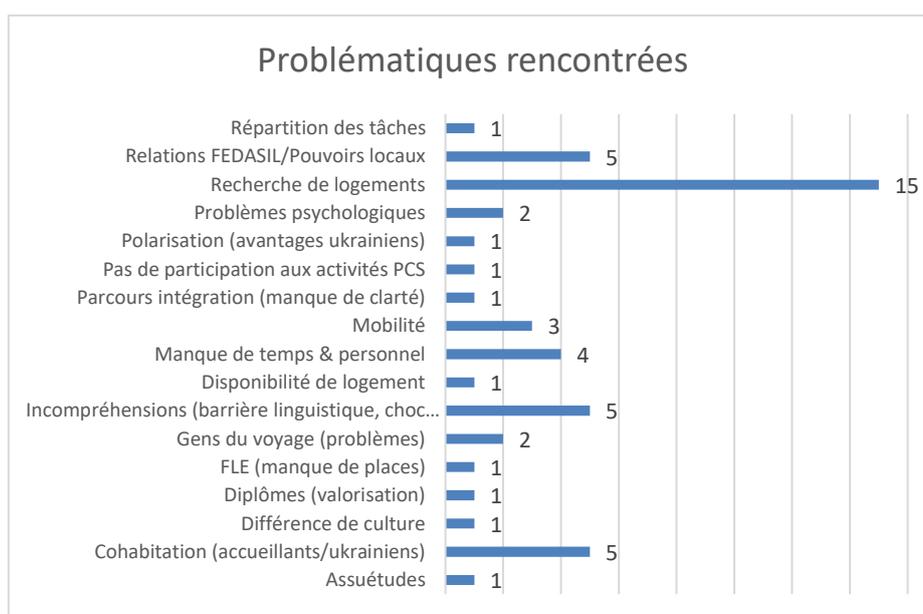
Au moment du 2^{ème} sondage :

En ce qui concerne le degré d'implication de l'équipe du PCS lors du deuxième sondage, le pourcentage de temps de travail est toujours largement inférieur à 25%



Lors du 1^{er} sondage, plusieurs problématiques ont été observées par les PCS dans le cadre de leur implication dans l'accueil des Ukrainiens et auxquelles ils n'ont pas pu apporter de réponse. Parmi celles-ci, on retrouve principalement les difficultés à trouver un logement (24%), la barrière linguistique (15%) ou encore la difficulté pour les équipes à gérer les relations entre les hébergeurs et les hébergés (11%).

Lors du 2^{ème} sondage, les problématiques ont été identifiées comme suit :



Lors du 1^{er} sondage, près de **5.591** Ukrainiens ont été pris en charge d'une manière ou d'une autre par les communes sondées et plus de **4.479** d'entre eux séjournaient encore sur le territoire communal.

Lors du 2^{ème} sondage, près de 7.805 Ukrainiens⁸ ont été pris en charge d'une manière ou d'une autre par les communes sondées et 5.078 d'entre eux étaient encore sur le territoire communal au moment du sondage (127 PCS ont répondu à cette question).

A travers ces sondages on voit que la mobilisation des PCS dans ce contexte n'a pas été négligeable. Mais les PCS n'étaient pas les seuls intervenants sur le terrain. Les chefs de projet ont souvent été amenés à collaborer avec d'autres services (locaux, régionaux ou même fédéraux), des associations, ... avec lesquels ils n'ont pas nécessairement l'habitude de travailler.

⁸ Ce chiffre est à prendre avec toutes les précautions requises car certains PCS ont exprimé ce nombre avec comme unité la famille et non la personne comme demandé (idem pour le nombre de réfugiés encore sur le territoire).

4. Les conséquences à plus long terme de la crise covid

Le décrochage et le besoin de liens des populations :

Suite aux divers confinements et au repli engendré par la crise covid, des citoyens se sont retrouvés dans une situation d'isolement. De nombreux chefs de projet ont encore œuvré, en 2022, pour inciter des personnes, souvent des seniors, à reprendre suffisamment confiance pour oser sortir de chez elles.

Un certain nombre d'actions relancées en 2022 n'ont pas atteint les résultats escomptés parce que certains publics étaient frileux de côtoyer d'autres personnes. Inverser le processus demande beaucoup d'énergie de la part des chefs de projet et les équipes sur le terrain.

Cet effort de communication, de reliance et de contact avec les citoyens ne transparait pas directement dans le tableau de bord mais a souvent été évoqué en commission d'accompagnement.

Certains commentaires appuient ce ressenti également :

"Les crises internationales successives ont un impact à l'échelle locale et nécessitent parfois des réajustements d'actions",

"Il est nécessaire de réenchanter le monde pas uniquement pour les jeunes mais pour tout le monde. Qu'advient-il si tout le monde est en perte de sens, que l'IA remplace les humains ?",

"Il est important pour les jeunes de se sentir utiles",

"Faut-il aller chez les bénéficiaires pour les aider dans leur confort quotidien (écrivain public, ...) ou, au contraire, les pousser à sortir de l'isolement. Il y a une forte méfiance des personnes âgées depuis la covid, qui n'osent plus ouvrir leur porte. La Croix-rouge à l'expérience d'aller à domicile chez des personnes isolées. Cela a l'avantage de permettre à la personne de reprendre confiance par une relation régulière mais l'inconvénient parfois d'une méfiance et du "harcèlement" vis-à-vis de la personne bénévole. Il vaudrait donc mieux aller chercher les gens",

"Par exemple, l'alpha est symptomatique de la difficulté de motiver les gens depuis la crise covid. C'est difficile de faire venir les publics cibles d'autant qu'ils ont peur d'être stigmatisés",

"La crise covid a renfermé les gens chez eux, beaucoup n'osent pas faire appel ou participer aux actions PCS. Il a fallu regagner la confiance petit à petit. Et la "priorité" du PCS, briser l'isolement, favoriser la mixité",

"Ce qui est visé surtout c'est la mixité, car tout le monde a vécu la même chose".

"Il y a manifestement un changement en termes de remise en question de certaines valeurs (par ex vis-à-vis du travail). Beaucoup de gens se sont repliés sur eux-mêmes et il est difficile de motiver des personnes qui se sont enfermées dans leur solitude",

"Beaucoup de très jeunes majeurs sont sans ressource et pas prêts à fréquenter des endroits où il y a des adultes", " En ce qui concerne l'action de resocialisation, avec la crise il a fallu retravailler la confiance mais maintenant on constate un peu plus de participation",

Une réflexion résume un peu toutes les autres : *"comment sortir les gens de l'isolement = du syndrome de la cabane. Il y a un besoin de liberté pour tous les publics (et même les travailleurs du CPAS), besoin de convivialité et de légèreté. La problématique du "raccrochage" est essentielle. Il y a encore beaucoup de doutes, de peurs, des gens plus fragiles. Il faut repartir de 0 (et même de plus loin que 0) car il y a eu des dommages et de la souffrance psychologiques ("à quoi bon", impuissance, morosité, démotivation (chez les jeunes)). Les gens ont surtout besoin d'être écoutés. Il faut recommencer à "petite échelle" sans viser de résultats".*

Les problèmes de santé mentale :

Par ailleurs la santé mentale a été impactée par les crises successives, en particulier avec un effet plus visible postposé de 2 ans dans le temps :

"La crise sanitaire a, davantage encore, mis en évidence l'interaction entre précarité et problèmes de santé mentale. Les travailleurs sociaux de la première ligne éprouvent des difficultés à accompagner des situations complexes qui présentent :

- *Difficultés psychosociales réactionnelles par rapport à des conditions de vie difficiles*
- *Difficultés psychologiques liées à une fragilité personnelle ;*
- *Isolement social et perte de revenus générant angoisse, anxiété, apathie, décrochage social ;*
- *Violences familiales, violences vis-à-vis de soi et/ou vis-à-vis des intervenants.*

En conséquence, les besoins de ces personnes précarisées et en détresse sont : Avoir accès rapidement à un soutien psychologique bienveillant et non contraignant ; Bénéficier d'une approche transversale réunissant la première ligne sociale et un(e) psychologue ; Développer son pouvoir d'agir en vue d'une émancipation et d'une insertion sociale durables".

"La violence intrafamiliale, les séparations, ... qui ont augmenté suite au confinement ne diminuent pas"

"Les problématiques de santé mentale rencontrées suite à la Crise Covid font l'objet de nouvelles demandes"

"Les mots "santé mentale" font peur"

"Plus que jamais, la crise sanitaire a mis en corrélation la précarité et les problèmes de santé mentale. Les travailleurs sociaux de première ligne sont en contact avec un public fragilisé dont les problèmes de santé mentale ont augmenté suite à la Covid-19 (anxiété, violences familiales, isolement social, etc.). Malgré leur professionnalisme, ces travailleurs sociaux peuvent éprouver des difficultés pour l'accompagnement de ces personnes ayant besoin prioritairement d'une guidance thérapeutique"

"De plus en plus de familles et de jeunes sont à la recherche d'un lieu d'écoute et d'orientation où ils pourront exprimer leurs émotions et bénéficier d'un soutien psycho-social. La gratuité du service est l'une des motivations premières car beaucoup de familles ou de jeunes n'ont pas les moyens financiers pour voir un psychologue. Le réseau "santé mentale" accessible pour tous est saturé et il faut parfois attendre plusieurs semaines avant d'obtenir un rendez-vous, ce qui pose un réel problème face à une situation de crise"

"Cela touche une tranche de population croissante et le personnel est de plus en plus en burn out de supporter cette misère"

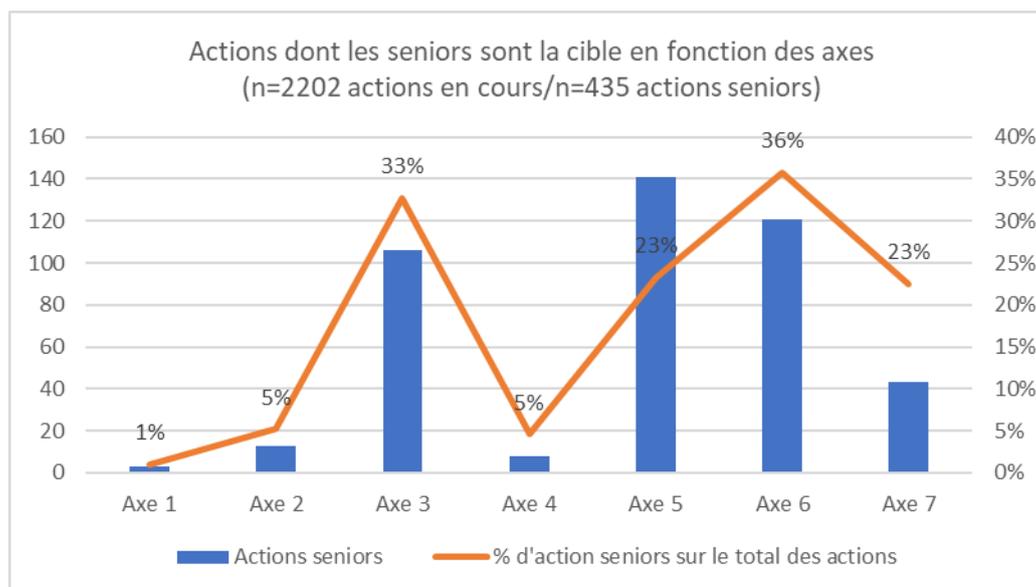
"Parfois il y a aussi des ressentiments qui se traduisent par de l'agressivité en augmentation flagrante lors des permanences du CPAS".

"On voit seulement le début de la vague post-covid !"

5. Focus sur les actions dont les seniors sont bénéficiaires

Le rapport d'activité 2021 avait mis l'accent sur les actions qui ciblent les publics jeunes, le rapport 2022 met, cette fois, l'accent sur le public plus âgé ("seniors"). Dans le tableau de bord, les chefs de projet peuvent sélectionner le public auquel ils s'adressent. Parmi les critères définis par la DiCS lors de l'élaboration du PCS3, il y a la "tranche d'âge"⁹. Sont visés ici les "jeunes seniors" de 60 à 80 ans et les seniors de plus de 80 ans.

Les actions qui ciblent les seniors représentent 19,8 % des actions totale en cours.

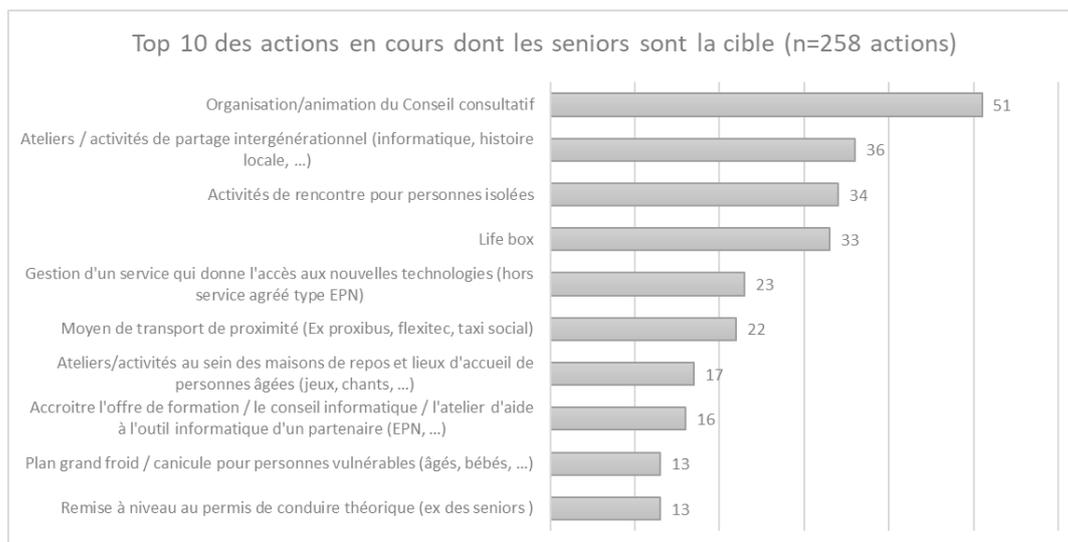


La majorité concerne l'axe 5 (épanouissement culturel, social et familial), l'axe 6 (participation citoyenne, TIC) et l'axe 3 (santé). Si l'on regarde le pourcentage d'actions qui concernent des seniors sur le total des actions en cours par rapport aux autres publics dans chaque axe, on voit que c'est dans l'axe 6 qui a le plus d'actions seniors (36 %), dans l'axe 3 (33%) dans l'axe 5 (23 %) et dans l'axe 7 (23 %).

Plus précisément, les 10 actions dans lesquelles il y a le plus de seniors visés et qui représentent 59 % du total des actions dans lesquelles sont identifiées des seniors comme public cible sont :

	Top 10 des actions dont les seniors sont la cible	Nombre
1	Organisation/animation du Conseil consultatif	51
2	Ateliers / activités de partage intergénérationnel (informatique, histoire locale, ...)	36
3	Activités de rencontre pour personnes isolées	34
4	Life box	33
5	Gestion d'un service qui donne l'accès aux nouvelles technologies (hors service agréé type EPN)	23
6	Moyen de transport de proximité (Ex proxibus, flexitec, taxi social)	22
7	Ateliers/activités au sein des maisons de repos et lieux d'accueil de personnes âgées	17
8	Accroître l'offre de formation / le conseil informatique / l'atelier d'aide à l'outil informatique d'un partenaire (EPN, ...)	16
9	Plan grand froid / canicule pour personnes vulnérables (âgés, bébés, ...)	13
10	Remise à niveau au permis de conduire théorique (ex des seniors)	13

⁹ Un autre critère vise la catégorie professionnelle et peut cibler des personnes pensionnées. Elles ne sont pas reprises ici.



Pour être plus exhaustif et voir l'étendue des 435 actions qui visent des publics seniors, même si certaines ne sont activées dans le cadre de d'un seul PCS, voir en annexe.

Certains indicateurs de résultats permettent d'appréhender les actions qui visent les "seniors".

En ce qui concerne l'accès à la participation citoyenne et démocratique, 51 conseils consultatifs sont mis en place qui ciblent les personnes âgées. En sont issus 238 idées soumises à la commune. 9 actions offrent des "débouchés" pour personnes retraitées ou inactives. 96 personnes (retraitées / inactives) y apportent leurs compétences et 438 personnes ont pu être aidées et ont pu bénéficier des compétences.

En ce qui concerne l'accès aux technologies de l'information et de la communication, il existe 23 actions qui portent sur la gestion (directement par le PCS ou via un partenaire) d'un service donnant l'accès aux nouvelles technologies (hors service agréé type EPN). 572 seniors ont suivi une formation.

En ce qui concerne le droit à la santé, pointons, parmi d'autres, l'action "life box" spécialement destinée aux publics âgés mise en place dans 33 PCS. Les indicateurs de résultats montrent que 5.101 boîtes ont effectivement été placées dans les frigos. 13 actions "plan grand froid / canicule pour personnes vulnérables (âgés, bébés, ...)" sont soutenues par les PCS. Le nombre de personnes aidées est de 2.307 au total. Il est difficile d'identifier la part de personnes âgées concernées. 11 actions visent la prévention contre les chutes, notamment pour le public âgé. 163 personnes ont modifié leur comportement suite à la sensibilisation. 10 actions concernent la sensibilisation aux maladies graves et dégénératives (cardio-vasculaires, cancer, Alzheimer, maladies orphelines...) et ciblent des personnes âgées ou leur famille. Le taux de satisfaction moyen est de 9,1/10.

En ce qui concerne le droit à l'épanouissement culturel, social et familial des personnes âgées, 36 ateliers ou activités de partage intergénérationnel sont organisés qui ciblent des jeunes et des personnes âgées. Le degré de satisfaction (des 2 publics confondus) est en moyenne de 7,2/10. 34 PCS mettent en place des activités pour personnes isolées (qui concerne en grande partie des personnes âgées mais pas uniquement). 531 personnes se sont recréé un réseau social indépendamment de l'activité.

Enfin en ce qui concerne la mobilité, sur 22 PCS qui proposent un moyen de transport de proximité (Ex proxibus, flexitec, taxi social), les publics seniors sont ciblés. 6.337 personnes différentes en ont bénéficié dont 1.336 de manière régulière mais il est difficile de dire quelle est la proportion des personnes âgées. En ce qui concerne la remise à niveau au permis de conduire théorique, 13 actions touchent essentiellement des seniors. 156 participants suivent la formation et 89 personnes reprennent le volant suite à la formation.

6. Budget 2022 et prévisions 2023

6.1 Consommation du budget 2022

Les PCS disposent en 2022 d'un budget théorique de 30,2 millions €, décomposé comme suit :

- Subside alloué par le ministre des Pouvoirs locaux : 23 millions € ;
- Part communale (minimum de 25%) : 5,750 millions € ; à noter que certains pouvoirs locaux mettent une part plus importante dans la cohésion sociale
- Subside complémentaire "article 20" alloué par la ministre de l'Action sociale : 1,484 millions € ;

En outre, jusqu'en 2021, les PCS disposaient d'aide (directe) à l'emploi via 481 points APE (1,5 millions €). Depuis le 1/1/2022, la réforme du dispositif octroie un nombre de points APE global aux pouvoirs locaux. Il est fort probable qu'une partie soit affectée au PCS sans toutefois pouvoir calculer avec certitude de combien disposent les PCS au sein de cette enveloppe communale.

Le contrôle budgétaire se base sur des données transmises par les pouvoirs locaux (par l'entremise de leur directeur financier) à l'administration via le logiciel e-compte. Ces données sont analysées par les comptables de la DiCS pour liquider le solde de la subvention proméritée ou le cas échéant récupérer une partie de l'avance payée avant le 31 mars 2022 (75% du subside).

Pour l'analyse 2022, les contrôles sont terminés à 96 % correspondant à 188 dossiers sur 195 : 20.459.102,14 € ont été liquidés sur une enveloppe de 20.878.989,74 € (98 %) correspondant à 15.659.242,09 € pour la première avance et à 4.830.371,27 € pour le montant des soldes moins 30.511,22 € à rembourser dans le cadre de 6 dossiers.

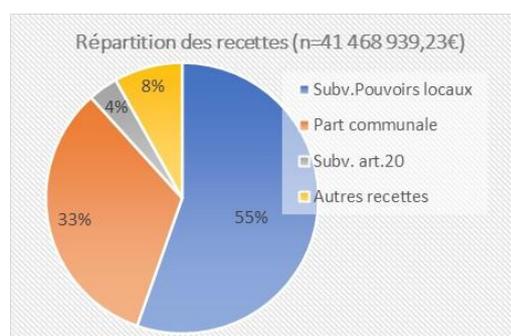
Pour ce qui concerne le subside complémentaire "article 20", au moment de la rédaction de ce rapport, 110/125 PCS ont été vérifiés pour un montant liquidé de 1.147.471,14 € sur une enveloppe de 1.258.465,22 €, soit un taux de consommation de 91%.

Nous disposons également d'estimations issues de la fiche signalétique du tableau de bord concernant les **prévisions budgétaires** pour l'année qui suit, en l'occurrence **2023**, établies annuellement par les chefs de projet (recettes et dépenses). Comme l'année dernière, nous attirons l'attention sur le fait que celles-ci ne sont pas toujours actualisées dans certains plans, et que l'équilibre budgétaire n'est pas toujours respecté (recettes non équivalentes aux dépenses) avec parfois certaines données manquantes. Nous analysons néanmoins ces chiffres ci-après avec toutes les précautions requises à observer.

6.2 Les recettes 2023

Selon la complétion des tableaux de bord, les prévisions 2023 des recettes mobilisées, au total, dans le cadre du PCS s'élèvent à 41,5 millions €.

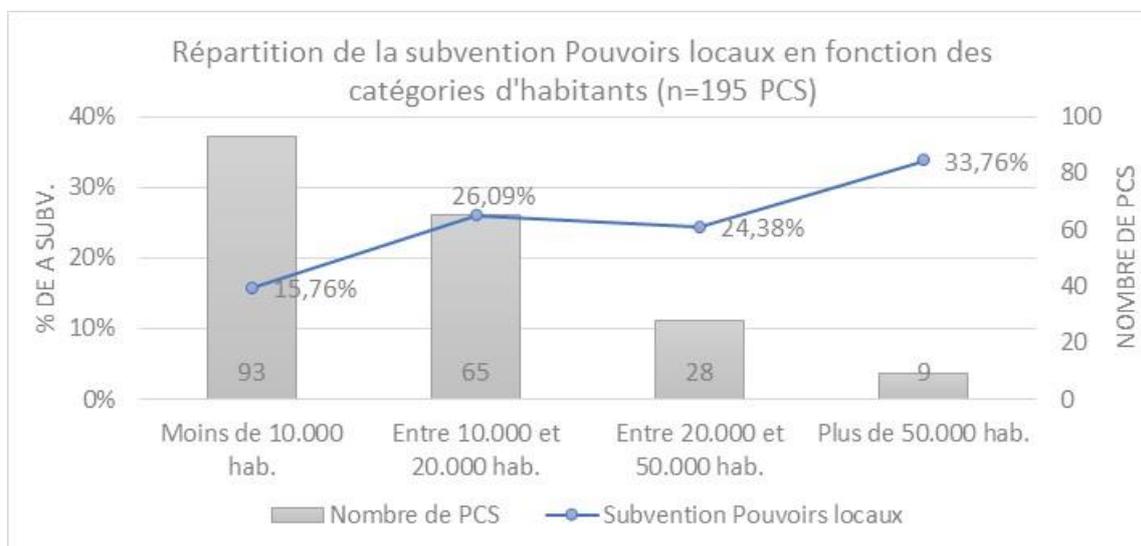
<i>Les recettes</i>	
<i>Subside "Pouvoirs locaux"</i>	22.960.183,06 €
<i>Part communale</i>	13.675.028,23 €
<i>Subside art.20</i>	1.471.063,99 €
<i>Autres recettes</i>	3.362.663,95 €
TOTAL	41.468.939,23 €



Tous PCS confondus, la part communale (minimum 25% du montant du subside "pouvoirs locaux") s'élève à 33%.

Enfin, il est aussi très enthousiasmant de constater que les pouvoirs locaux intègrent dans le PCS d'autres recettes assez conséquentes (3,36 millions €).

Il convient de noter que 37 PCS (communes de plus de 20.000 habitants) bénéficient de 58,1 % de la subvention "Pouvoirs locaux" et les 158 autres communes (en général les plus petites) se répartissent les 42,85 % restants. Cette situation s'explique par le mode de calcul des subsides dont la part de base est calculée en fonction du nombre d'habitants.



6.3 Les dépenses 2023

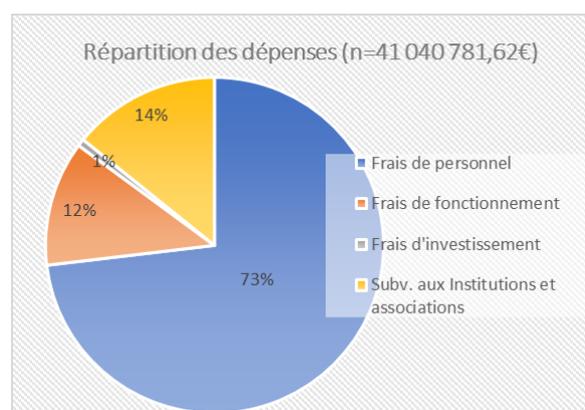
Le montant total des dépenses ne correspond pas à celui des recettes. Le principe budgétaire d'équilibre des recettes et des dépenses n'est pas respecté, avec un montant inférieur au niveau des dépenses de 428.157,61 €. Cela s'explique par la distraction de certains chefs de projet qui oublient de compléter cette rubrique.

Les dépenses

<i>Frais de personnes</i>	30.005.600,72 €
<i>Frais de fonctionnement</i>	4.936.386,37 €
<i>Frais d'investissement</i>	283.876,53 €
<i>Subvention aux Institutions et associations</i>	5.814.918,00 €
TOTAL	41.040.781,62 €

Les dépenses sont majoritairement consacrées aux frais de personnel (73 %).

On retrouve ensuite les subventions aux institutions (14%), le partenariat étant la clé de voûte du PCS. Pour rappel, le décret du 11 novembre 2018 dispose que pour la mise en œuvre de son plan le pouvoir local conclut prioritairement des partenariats avec toute institution ou association concernée par la mise en œuvre effective d'une action du plan, afin de renforcer les



synergies et les économies d'échelle au niveau local. Ceci est d'autant plus d'application dans le cadre du subside de l'article 20.

Enfin, mentionnons les frais de fonctionnement (12%) et d'investissement (1%) qui pour rappel sont plafonnés à 10% du montant de la subvention "pouvoirs locaux" et non autorisés en cas de transfert financier au-delà de 1.000 € HTVA.

Il n'y a pas de différence majeure avec l'année précédente même si 2022 a été confrontée à une importante crise énergétique qui s'est répercutée sur l'augmentation des salaires suite à l'indexation des prix.

Conclusion

L'année 2022 n'a pas été un long fleuve tranquille pour les chefs de projet PCS. La gestion de l'arrivée de réfugiés ukrainiens et la crise énergétique, aggravée par la guerre, se sont imbriquées dans le travail des PCS qui devait être consacré à la reprise des actions programmées, après déjà 2 années de gestion de crises.

Pour autant 72,6 % des actions inscrites dans les plans sont "en cours" (au 31 mars 2023). Avec le contexte que l'on connaît, en 2020, c'était 49,8 % et en 2021, 64,1 %.

Sur les 2.176 actions en cours, 63 % concernent 5 droits :

- l'épanouissement social
- la santé
- la participation citoyenne et démocratique
- la mobilité
- l'alimentation

Les 2 années de crises en Belgique se sont portées sur les besoins urgents. Le contexte post crise met en évidence le décrochage, le repli (le syndrome de la cabane) de certaines franges de population et sur les problèmes de santé mentales, de mal-être, Les chefs de projet ont déployé de l'énergie à essayer de "refaire société", d'apporter du réconfort et de raccrocher des publics éloignés pour éviter la marginalisation et l'isolement.

En ce qui concerne le subside complémentaire "article 20" financé par la ministre de l'Action sociale (125/195 PCS), 210 actions ont été menées en 2022, dont 31 % en matière de lutte contre l'isolement social, 16 % dans le domaine de la santé mentales ou encore 12 % au niveau d'actions innovantes menées par les écoles de devoirs.

A ce stade du contrôle budgétaire (188 PCS sur 195), le taux de consommation de l'enveloppe budgétaire du PCS s'élève à 98%.

Pour ce qui concerne le subside complémentaire "article 20", 110/125 PCS ont été vérifiés à ce stade avec un taux de consommation du subside qui s'établit à 91 %.

L'année 2022 a encore démontré la souplesse dont les chefs de projet font preuve à travers les actions locales

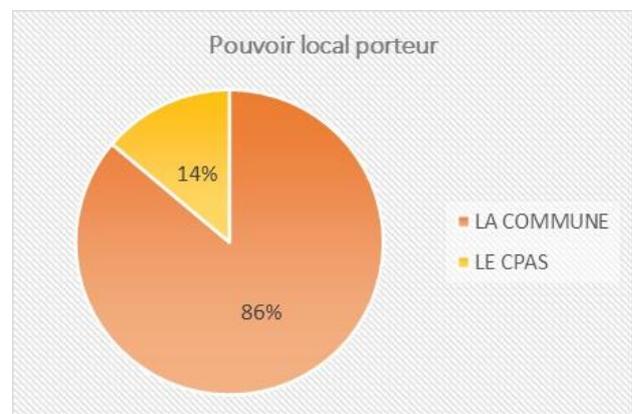
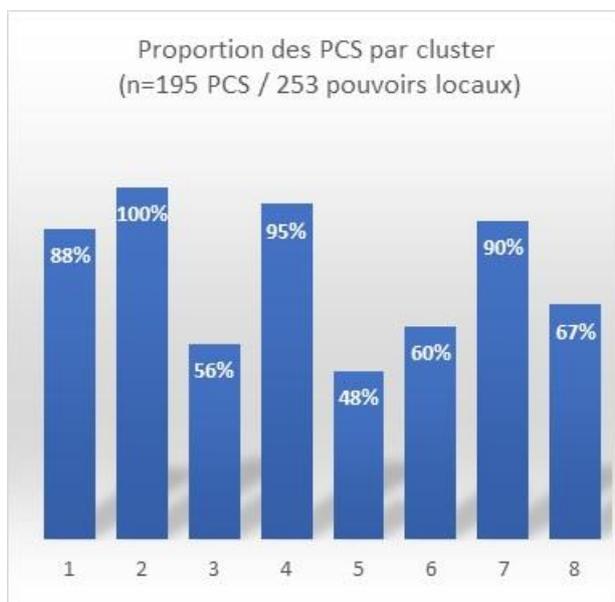
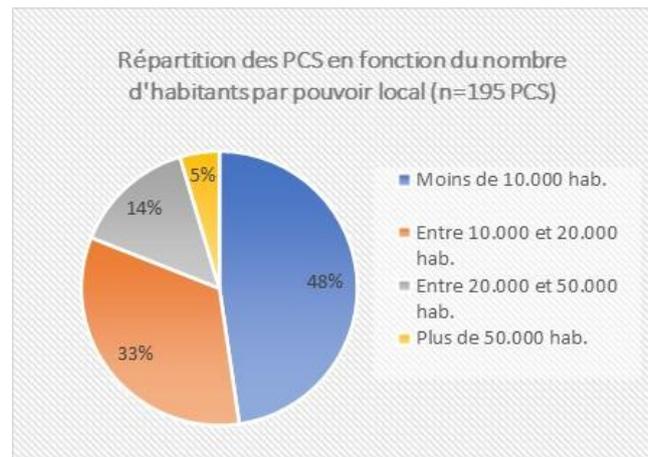
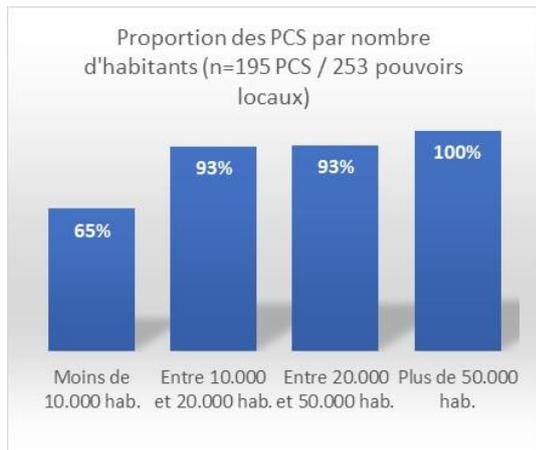
- pour favoriser l'accès "individuel" aux droits fondamentaux pour tout type de publics, en ce compris des publics inattendus (les Ukrainiens) et dans des situations inédites (la crise énergétique) ou
- pour favoriser la solidarité, le vivre ensemble dont notre société a grand besoin.

Il n'est dès lors pas étonnant qu'à œuvrer ardemment et avec beaucoup d'énergie à cet équilibre, bon nombre de chefs de projet manifestent un besoin de soutien, de légitimité et de reconnaissance de la part de leurs "encadreurs" que ce soit aux niveaux politique et administratif, aux niveaux local et régional. Une enquête menée lors de l'assemblée générale du réseau des chefs de projet PCS a mis en évidence ce besoin avant d'autres besoins : de moyens humains, de temps, de moyens financiers, d'une vision stratégique sur l'avenir des PCS, d'échanges et réseautage, de formations, compétences et méthodologie, ...

Cette reconnaissance passe par le remercier pour le travail de terrain accompli dans des conditions parfois mouvantes qui nécessitent des facultés d'adaptation "chemin faisant". La DiCS tient donc à les remercier à travers cette conclusion.

Annexes

Analyse plus détaillée sur les PCS :

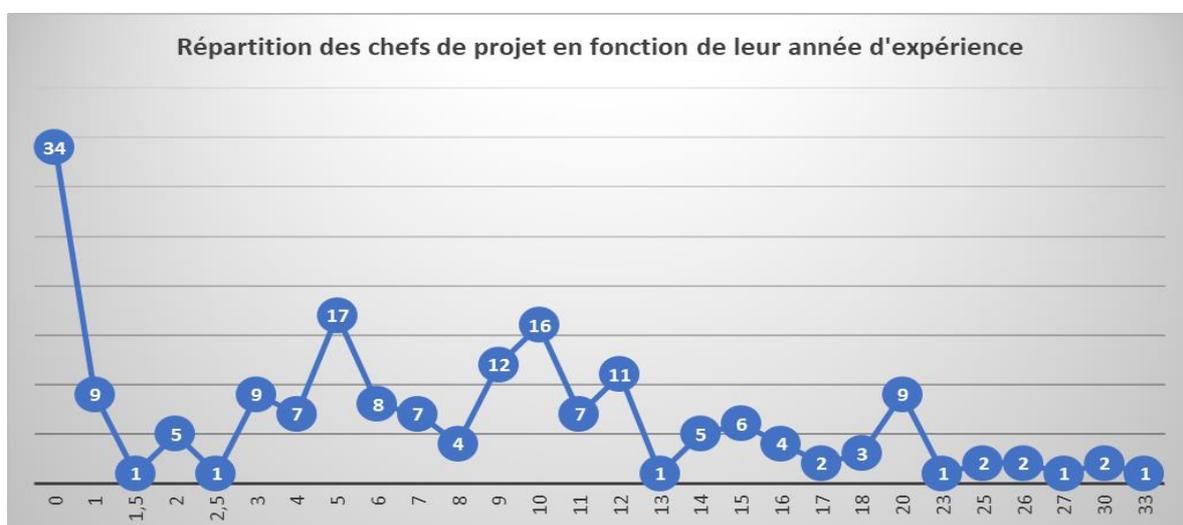
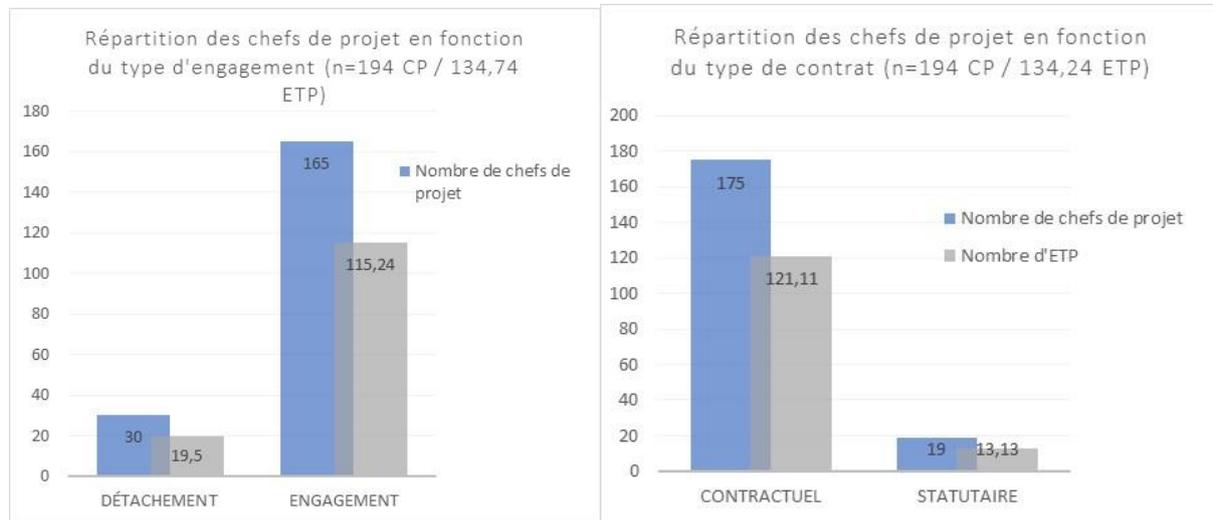


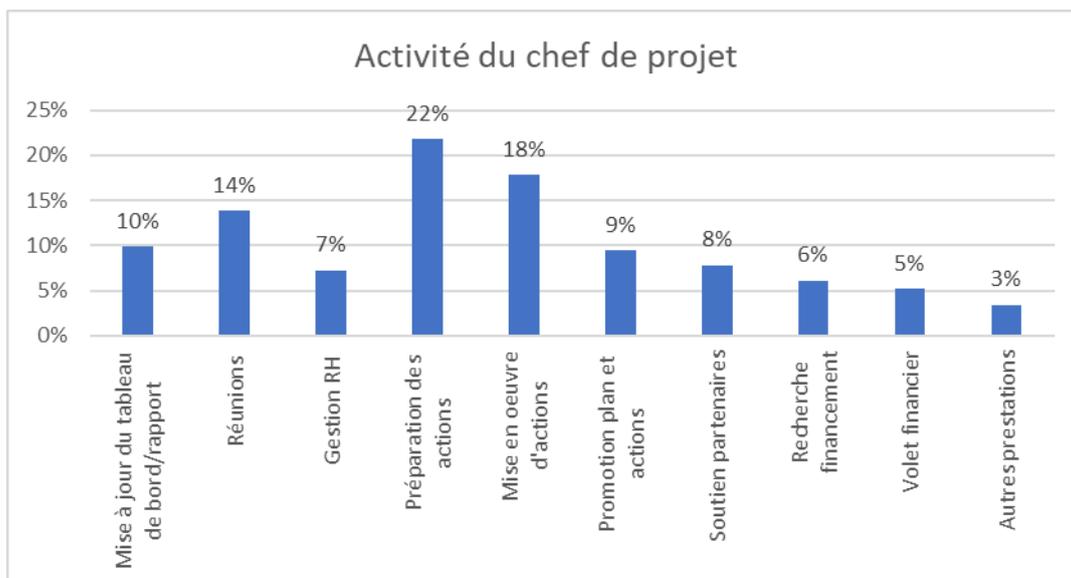
10

¹⁰ Pour en savoir plus sur les clusters : [Présentation PowerPoint \(iweps.be\)](http://iweps.be)

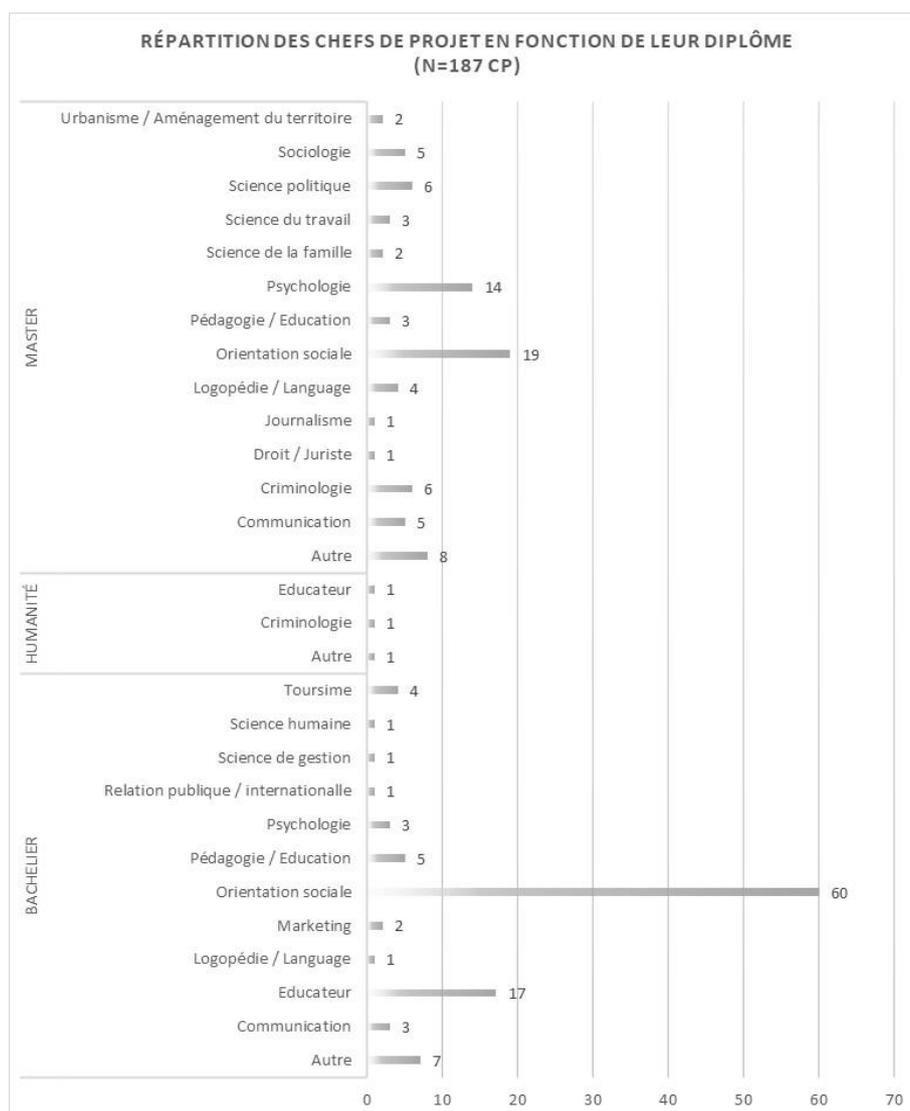
Analyse plus détaillée sur les CP et leurs équipes :

Genre des chefs de projet	Nombre d'ETP	% de chefs de projet
Femmes	100,24	77,95%
Hommes	34,5	22,05%
	134,74	100,00%

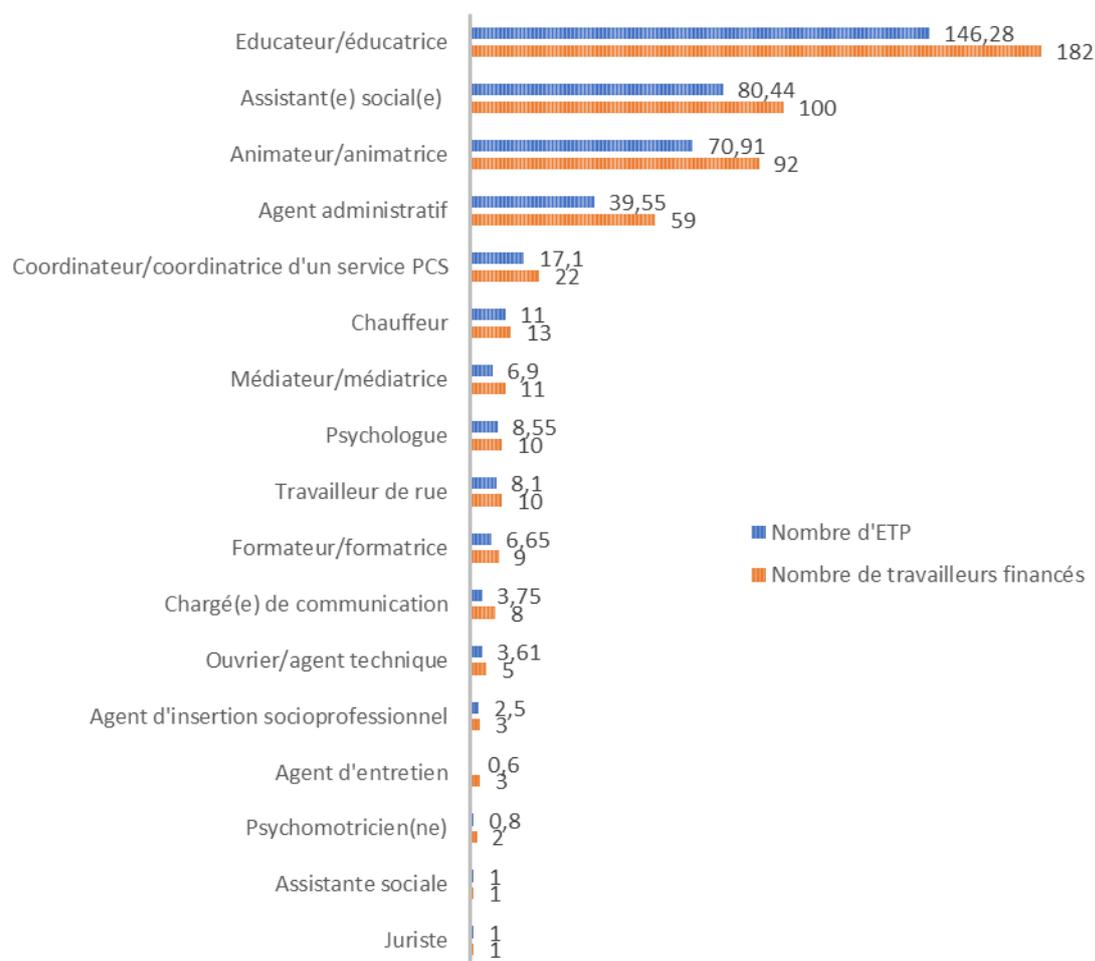




Autre fonction ?	Nombre de chefs de projet	Nombre d'ETP
Non	163	0,5
Oui	31	12,6
	194	13,1



RÉPARTITION DES TRAVAILLEURS FINANCÉS PAR LE PCS PAR RAPPORT À LEUR FONCTION (N=409 TRAVILLEURS)



Analyse plus détaillée de l'Axe 1 : travail, formation, apprentissage, insertion sociale

Parmi les actions menées dans le cadre de l'Axe 1 :

Type d'actions	<u>2020</u>	<u>2021</u>	<u>2022</u>	<u>dont en cours</u>
Individuelles	381	400	383	284
Collectives / solidaires	45	49	47	31
Impulsions	11	13	9	3
	437	462	439	318

72,5% des actions inscrites en 2022 sont "en cours".

10 % des actions en cours sont des actions collectives.

Le nombre d'actions inscrites dans l'axe 1 est en diminution par rapport à 2021 mais équivalent à 2020.

N° action Axe 1	2020	2021	2022
1101	5	7	6
1102	40	42	41
1103	16	15	15
1104	25	26	25
1105	23	25	25
1106	23	25	25
1201	21	23	22
1202	35	37	37
1301	21	21	21
1302	40	39	39
1303	19	19	20
1304	8	8	6
1305	5	6	6
1401	11	10	9
1402	5	5	4
1403	2	3	3
1404	1	1	1
1501	38	41	37
1502	26	28	25
1503	2	2	2
1504	6	7	7
1505	2	2	2
1601	4	4	4
1602	1	1	1
1701	8	9	6
1702	2	1	0
1703	8	8	8
1704	8	7	7
1801	5	6	2
1803	0	1	1
1804	7	7	6
1805	20	25	23
1806	0	1	3
Total	437	462	439

- 1.1.01 *Ecole de devoirs*
- 1.1.02 *Soutien scolaire solidaire*
- 1.1.03 *Soutien scolaire*
- 1.1.04 *Alphabétisation*
- 1.1.05 *Français langue étrangère*
- 1.1.06 *Initiatives menées par des écoles de devoirs - ARTICLE 20*
- 1.2.01 *Atelier de resocialisation*
- 1.2.02 *Atelier d'estime de soi /de relooking /de confiance en soi*
- 1.3.01 *Permanence emploi (guichet information, ...)*
- 1.3.02 *Salon de l'emploi*
- 1.3.03 *Coaching / orientation (projet professionnel)*
- 1.3.04 *Atelier sur le parcours d'insertion et les services d'aide à l'emploi / formation*
- 1.3.05 *Tutorat volontaire*
- 1.4.01 *Formation préqualifiante*
- 1.4.02 *Formation professionnelle qualifiante*
- 1.4.03 *Formation par la mise au travail (type CISP, régie des quartiers, ...)*
- 1.4.04 *Régie des quartiers*
- 1.5.01 *Aide individuelle à la rédaction de CV, lettre de motivation, ...*
- 1.5.02 *Atelier d'aide à la rédaction de CV, lettre de motivation, ...*
- 1.5.03 *Encadrement au niveau du suivi des démarches entre 2 RDV Forem*
- 1.5.04 *Simulation d'entretien d'embauche*
- 1.5.05 *Organisation de rencontres demandeurs d'emploi - employeurs (job-dating, speed meeting, ...)*
- 1.6.01 *Mise à l'emploi de publics spécifiques (personnes handicapées, anciens détenus, toxicomanes, ...)*
- 1.6.02 *Maintien à l'emploi*
- 1.7.01 *Information des employeurs potentiels*
- 1.7.02 *Sensibilisation à la mobilité*
- 1.7.03 *Recherches de places de stages et emplois*
- 1.7.04 *Contact avec les entreprises locales pour identifier leurs besoins en termes d'emplois*
- 1.8.01 *Garderie ponctuelle*
- 1.8.03 *Prêt de vêtements pour entretien d'embauche*
- 1.8.04 *Garde d'enfants dans le cadre du parcours d'intégration des parents - ARTICLE 20*
- 1.8.05 *Accompagnement de 1ère ligne pour personnes en décrochage social*
- 1.8.06 *Garde occasionnelle d'enfants dans le cadre de démarches en ISP des parents*

Analyse plus détaillée de l'Axe 2 : logement, énergie, eau, environnement sain et cadre de vie adapté

Parmi les actions menées dans le cadre de l'Axe 2 :

Type d'actions	<u>2020</u>	<u>2021</u>	<u>2022</u>	<u>dont en cours</u>
Individuelles	286	301	291	215
Collectives / solidaires	46	50	48	36
Impulsions	/	/	/	/
	332	351	339	251

74 % des actions inscrites dans l'axe 2 sont "en cours".

14 % des actions sont des actions collectives.

L'action 2.6.02 a connu un accroissement en 2022 suite à la crise énergétique.

N° action Axe 2	2020	2021	2022
2101	28	31	28
2102	10	10	7
2103	12	12	11
2104	20	22	20
2105	12	12	11
2106	1	2	1
2107	0	2	2
2201	26	25	23
2202	19	18	17
2203	6	6	5
2204	4	4	3
2301	3	3	3
2302	5	5	4
2303	8	8	6
2304	1	2	1
2401	11	11	11
2402	13	13	14
2501	10	10	8
2502	3	3	3
2601	6	8	13
2602	29	37	45
2603	1	1	4
2604	5	4	4
2701	2	2	1
2702	12	9	7
2801	3	4	5
2802	22	23	22
2803	16	17	16
2901	14	16	14
2902	7	7	7
2903	23	24	23
Total	332	351	339

2.1.01	<i>Permanence logement (guichet information, ...)</i>
2.1.02	<i>Salon logement</i>
2.1.03	<i>Atelier collectif de recherche de logement</i>
2.1.04	<i>Coaching individuel logement, aide à la recherche d'un logement</i>
2.1.05	<i>Aide individuelle à la recherche d'un logement</i>
2.1.06	<i>Mise en relation de l'offre et la demande de logement</i>
2.1.07	<i>Atelier collectif thématique logement</i>
2.2.01	<i>Education des locataires à garder son logement (pédagogie d'habiter, payer loyer, aérer, ...)</i>
2.2.02	<i>Suivi individuel de ménages en difficulté dans leur logement</i>
2.2.03	<i>Médiation/conciliation locataires/propriétaires</i>
2.2.04	<i>Aide au maintien à domicile (des personnes âgées et/ou en perte d'autonomie)</i>
2.3.01	<i>Aide au déménagement</i>
2.3.02	<i>Aide à la rénovation et petits travaux d'aménagement</i>
2.3.03	<i>Aide matérielle (type ressourcerie)</i>
2.3.04	<i>Atelier de restauration/transformation d'objets de récupération en vue d'équiper son logement</i>
2.4.01	<i>Abri de nuit / de jour</i>
2.4.02	<i>Gestion des logements de transit/ d'insertion/ d'urgence/ alternatifs</i>
2.5.01	<i>Etude de projets (habitat groupé, alternatif, Community land trust)</i>
2.5.02	<i>Autonomie des jeunes par le logement</i>
2.6.01	<i>Coaching personnalisé en économie d'énergie</i>
2.6.02	<i>Atelier collectif en économie d'énergie pour publics précarisés</i>
2.6.03	<i>Changement de fournisseur</i>
2.6.04	<i>Achat groupé</i>
2.7.01	<i>Coaching personnalisé en économie d'eau</i>
2.7.02	<i>Atelier collectif en économie d'eau pour personnes précarisées</i>
2.8.01	<i>Fleurissement des quartiers "gris" en continu et durablement</i>
2.8.02	<i>Petits aménagements en continu et durablement</i>
2.8.03	<i>Respect et propreté des quartiers en continu et durablement</i>
2.9.01	<i>Création d'un esprit de solidarité entre voisins</i>
2.9.02	<i>Education à la vie communautaire</i>
2.9.03	<i>Médiation/conciliation (de quartier, interculturelle, ...) et résolution de conflits</i>

Analyse plus détaillée de l'Axe 3 : santé

Parmi les actions menées dans le cadre de l'Axe 3 :

Type d'actions	2020	2021	2022	Dont en cours
Individuelles	418	443	434	312
Collectives / solidaires	7	7	6	5
Impulsions	16	16	15	7
	441	466	455	324

71 % des actions prévues en 2022 dans l'axe 3 sont "en cours".

L'action 3.2.05 rencontre un certain succès en 2022.

3.1.01	Hygiène (en lien notamment avec la présence d'animaux à domicile)
3.1.02	Stress
3.1.03	Chutes
3.1.04	Surpoids, l'obésité
3.1.05	Maladies graves et dégénératives (cardio-vasculaires, cancer, ...)
3.1.06	IST (MST)
3.1.07	Assuétudes
3.1.08	Suicide
3.1.09	Médecine préventive
3.2.01	Permanence santé (guichet information, ...)
3.2.02	Information sur les prestataires de la santé (qui fait quoi, 1/3 payant, ...) et sur les aides et dispositifs pour réduire les coûts santé
3.2.03	Travail de rue en santé (aspect individuel)
3.2.04	Sensibilisation à la santé (au sens large) à domicile
3.2.05	Life box
3.2.06	Salon de la santé
3.3.01	Maison médicale / Centre médical
3.3.02	Guidance et/ou suivi thérapeutique pour publics spécifiques (d'origine étrangère, précarisés, handicapés, dépendantes, prostituées, en état de choc, ...)
3.3.04	Médibus
3.3.05	Parapharmacie solidaire
3.3.06	Dépistage gratuit
3.4.01	Mise en place de techniques et/ou d'activités de soutien psychologique (groupes de parole, Alzheimer café, esthétique sociale, ...)
3.4.02	Accompagnement individuel des personnes dépendantes, en perte d'autonomie
3.4.03	Entraide à l'égard des personnes peu mobiles (courses médicales, hospitalisation, ...)
3.4.04	Soutien individuel aux proches de personnes dépendantes (alcool, drogue, médicament, jeu, ...)
3.4.05	Répit pour les proches de personnes handicapées, malades, ... qui nécessitent une présence constante
3.4.06	Formation d'aidants
3.5.01	Accompagnement d'urgence des sans-abris
3.5.02	Plan grand froid / canicule pour personnes vulnérables (âgés, bébés, ...)
3.5.03	Hygiène de 1ère ligne

N° action Axe 3	2020	2021	2022
3101	5	5	3
3102	12	11	10
3103	17	20	20
3104	20	20	18
3105	28	29	27
3106	13	14	12
3107	45	48	46
3108	2	2	2
3109	19	23	21
3201	11	11	10
3202	8	8	7
3203	4	4	4
3204	5	5	6
3205	31	36	43
3206	32	32	31
3301	16	16	15
3302	53	54	53
3304	3	3	2
3305	3	3	3
3306	13	14	14
3401	35	37	37
3402	15	15	17
3403	7	7	6
3404	5	5	4
3405	3	5	5
3406	6	7	7
3501	5	6	6
3502	20	21	22
3503	5	5	4
Total	441	466	455

Analyse plus détaillée de l'Axe 4 : alimentation

Parmi les actions menées dans le cadre de l'Axe 4 :

Type d'actions	2020	2021	2022	dont en cours
Individuelles	194	193	189	142
Collectives / solidaires	48	50	41	26
Impulsions	14	14	13	7
	256	257	243	175

72 % des actions prévues pour 2022 sont "en cours".

17 % des actions sont des actions collectives.

L'impulsion concerne ici des épiceries sociales.

N° action Axe 4	2020	2021	2022
4101	2	2	3
4102	25	25	25
4103	41	43	41
4201	6	5	5
4202	10	9	9
4203	7	5	4
4204	15	17	16
4301	12	12	13
4302	21	22	22
4303	1	1	/
4401	14	14	13
4402	12	13	13
4403	55	54	52
4404	12	12	8
4405	12	12	10
4406	5	5	3
4407	1	1	1
4408	1	1	1
4409	4	4	4
Total	256	257	243

- 4.1.01 *Campagne de promotion*
- 4.1.02 *Cours de cuisine*
- 4.1.03 *Alimentation saine et équilibrée*
- 4.2.01 *Gestion des achats alimentaires*
- 4.2.02 *Cours d'accommodage des restes*
- 4.2.03 *Distribution gratuite d'invendus*
- 4.2.04 *Donnerie alimentaire (ex : frigo partagé, ...)*
- 4.3.01 *"Repas/restaurant/Bar à soupe (préoccupation alimentaire)*
- 4.3.02 *Distribution de colis alimentaires*
- 4.3.03 *Facilitation de l'accès à l'alimentation*
- 4.4.01 *Création d'une épicerie sociale*
- 4.4.02 *Epicerie sociale*
- 4.4.03 *Potager cultivé collectivement ou scindés en parcelles individuelles (préoccupation alimentaire)*
- 4.4.04 *Incroyables comestibles*
- 4.4.05 *Don de surplus du potager ou du verger à un service / organisation*
- 4.4.06 *Elevage collectif (type poulailler, préoccupation alimentaire)*
- 4.4.07 *Achat groupé*
- 4.4.08 *Recettes pour 1 à 3 € à l'entrée des magasins*
- 4.4.09 *"café suspendu" (frites, pizza, ...)*

Analyse plus détaillée de l'Axe 5 : épanouissement culturel, social et familial

Parmi les actions menées dans le cadre de l'Axe 5 :

Type d'actions	2020	2021	2022	dont en cours
Individuelles	556	582	566	437
Collectives / solidaires	169	180	174	149
Impulsions	29	30	29	19
	754	792	769	605

78 % des actions de l'axe 5 sont "en cours" en 2022.

23 % des actions sont des actions collectives.

29 PCS initient dans le cadre du PCS3 un lieu de rencontre et de convivialité (maison de village, ...).

N° action Axe 5	2020	2021	2022
5101	47	50	51
5102	19	21	20
5103	6	6	6
5104	25	28	28
5201	5	5	5
5202	5	5	5
5203	25	26	25
5204	20	21	19
5205	24	24	21
5206	15	14	14
5301	54	59	57
5302	23	24	24
5303	1	1	1
5401	104	107	105
5402	29	30	29
5403	28	29	26
5501	124	127	124
5502	54	58	59
5503	2	2	1
5504	14	14	15
5505	11	14	12
5602	48	52	47
5603	2	2	4
5701	18	19	19
5702	15	15	14
5703	2	2	1
5705	6	8	10
5706	28	29	27
Total	754	792	769

- 5.1.01 *Facilitation de l'accès à la culture, au tourisme, aux loisirs en tant que visiteur, spectateur*
- 5.1.02 *Facilitation de la participation à des activités artistiques (chant, théâtre, ...) ou de loisirs*
- 5.1.03 *Facilitation de l'accès au sport en tant que spectateur*
- 5.1.04 *Facilitation de l'accès au sport en tant que participant*
- 5.2.01 *Présentation ciblée de la commune en fonction de publics spécifiques*
- 5.2.02 *Découverte des quartiers*
- 5.2.03 *Ateliers / activités interculturelles (cuisine, contes, musique, traditions, ...)*
- 5.2.04 *Ateliers/activités en lien avec le respect de la diversité (genre, religion, culture, origine sociale, vestimentaire, ...)*
- 5.2.05 *Sensibilisation à la différence*
- 5.2.06 *Inclusion des enfants handicapés - ARTICLE 20*
- 5.3.01 *Ateliers / activités de partage intergénérationnel (informatique, histoire locale, ...)*
- 5.3.02 *Ateliers/activités au sein des maisons de repos et lieux d'accueil de personnes âgées (jeux, chants, ...)*
- 5.3.03 *Un "banc" pour écouter les aînés*
- 5.4.01 *Activités régulières d'intégration collective au sein d'un quartier et renforcement du sentiment d'appartenance*
- 5.4.02 *Création d'un lieu de rencontre et de convivialité (maison de village, ...)*
- 5.4.03 *Création de comités de quartier*
- 5.5.01 *Activités de rencontre pour personnes isolées*
- 5.5.02 *Rencontre dans un lieu de convivialité ("Café papote", bar à soupe, ...)*
- 5.5.03 *Animal de compagnie*
- 5.5.04 *Salon des aînés*
- 5.5.05 *Rencontres / échanges entre personnes isolées et bénévoles*
- 5.6.02 *Espace-temps parentalité*
- 5.6.03 *Répit pour aidants/aidés*
- 5.7.01 *Sensibilisation des personnes à risque (victimes potentielles) : femmes, enfants, personnes âgées, ...*
- 5.7.02 *Accompagnement des personnes victimes de violence*
- 5.7.03 *Sensibilisation et accompagnement des auteurs de violence*
- 5.7.05 *Sensibilisation de travailleurs de proximité à la détection des signaux de violence*
- 5.7.06 *Sensibilisation aux risques de harcèlement sur les réseaux sociaux*

Analyse plus détaillée de l'Axe 6 : participation citoyenne et démocratique, technologies de l'information et de la communication

Parmi les actions menées dans le cadre de l'Axe 6 :

Type d'actions	<u>2020</u>	<u>2021</u>	<u>2022</u>	<u>dont en cours</u>
Individuelles	346	367	361	244
Collectives / solidaires	117	126	128	91
Impulsions	6	7	6	3
	469	500	495	338

N° action Axe 6	2020	2021	2022
6101	108	116	116
6102	23	25	27
6103	21	21	20
6104	44	44	41
6105	26	28	28
6201	45	47	46
6202	21	21	18
6301	10	11	9
6302	50	55	57
6303	5	6	6
6304	41	44	47
6401	2	4	4
6402	6	7	6
6403	29	31	31
6404	37	39	38
6405	1	1	1
Total	469	500	495

68 % des actions prévues dans cet axe sont "en cours" en 2022.

26 % des actions sont des actions collectives.

L'action d'impulsion concerne la création d'un service qui donne un accès aux nouvelles technologies (ex EPN)

Les donneries / brocantes gratuites progressent d'années en années.

- 6.1.01 Organisation/animation du Conseil consultatif (enfants, aînés, personnes handicapées, ...)
- 6.1.02 Mise en place et/ou animation du Conseil participatif (budget spécifique + réalisation d'actions)
- 6.1.03 Echanges citoyens/recueil de la parole
- 6.1.04 Co-construction/amélioration d'actions du plan (ex. : démarche SPIRAL)
- 6.1.05 Transcription de la parole
- 6.2.01 Cadastre des volontaires / bénévoles
- 6.2.02 "Débouchés" pour personnes retraitées ou inactives
- 6.3.01 Service d'échange local
- 6.3.02 Repair café
- 6.3.03 Magasin de seconde main
- 6.3.04 Donnerie / brocante gratuite
- 6.4.01 "Screening" des compétences préalables à l'orientation vers une formation / un atelier
- 6.4.02 Création d'un service qui donne un accès aux nouvelles technologies (ex EPN)
- 6.4.03 Accroître l'offre de formation / le conseil informatique / l'atelier d'aide à l'outil informatique d'un partenaire
- 6.4.04 Gestion d'un service qui donne l'accès aux nouvelles technologies (hors service agréé type EPN)
- 6.4.05 Prêter ou donner du matériel informatique ou de communication

Analyse plus détaillée de l'Axe 7 : mobilité

Parmi les actions menées dans le cadre de l'Axe 7 :

Type d'actions	<u>2020</u>	<u>2021</u>	<u>2022</u>	<u>Dont en cours</u>
Individuelles	242	249	243	158
Collectives / solidaires	57	58	52	33
Impulsions	/	/	/	/
	299	307	295	191

65 % des actions prévues en 2022 dans l'axe 7 ont le statut "en cours".

17,5 % des actions sont des actions collectives.

N° action Axe 7	2020	2021	2022
7101	18	18	15
7102	14	14	11
7104	0	1	1
7201	73	72	67
7301	20	20	20
7302	12	12	10
7303	1	1	1
7304	3	4	4
7305	22	21	17
7306	12	13	11
7401	65	70	74
7402	34	34	33
7403	21	22	26
7404	4	5	5
Total	299	307	295

- 7.1.01 *Sensibilisation à la mobilité*
- 7.1.02 *Atelier mobilité*
- 7.1.04 *Salon mobilité*
- 7.2.01 *Moyen de transport de proximité (Ex proxibus, flexitec, taxi social)*
- 7.3.01 *Atelier réparation / mise à neuf de vélos*
- 7.3.02 *Location de scooters, vélos électriques, voitures*
- 7.3.03 *"Garage" solidaire*
- 7.3.04 *Donnerie d'accessoires automobiles (pneus, peintures, ...)*
- 7.3.05 *Co-voiturage*
- 7.3.06 *Transport de proximité solidaire*
- 7.4.01 *Formation théorique au permis de conduire*
- 7.4.02 *Formation pratique au permis de conduire*
- 7.4.03 *Remise à niveau au permis de conduire théorique (ex des seniors)*
- 7.4.04 *Remise à niveau au permis de conduire pratique (ex des seniors)*

Total des actions senior

Intitulé des actions	Nombre d'actions
Organisation/animation du Conseil consultatif (enfants, aînés, personnes handicapées, ...)	51
Ateliers / activités de partage intergénérationnel (informatique, histoire locale, ...)	37
Life box	33
Activités de rencontre pour personnes isolées	26
Gestion d'un service qui donne l'accès aux nouvelles technologies (hors service agréé type EPN)	23
Moyen de transport de proximité (Ex proxibus, flexitec, taxi social)	22
Accroître l'offre de formation / le conseil informatique / l'atelier d'aide à l'outil informatique d'un partenaire (EPN, ...)	19
Ateliers/activités au sein des maisons de repos et lieux d'accueil de personnes âgées (jeux, chants, ...)	17
Plan grand froid / canicule pour personnes vulnérables (âgés, bésés, ...)	14
"Débouchés" pour personnes retraitées ou inactives	13
Remise à niveau au permis de conduire théorique (ex des seniors)	13
Mise en place de techniques et/ou d'activités de soutien psychologique (groupes de parole, Alzheimer café, esthétique sociale, ...)	11
Activités de rencontre pour personnes isolées (Art.20)	11
Chutes	11
Cadastre des volontaires / bénévoles	11
Rencontre dans un lieu de convivialité ("Café papote", bar à soupe, ...)	10
Maladies graves et dégénératives (cardio-vasculaires, cancer, Alzheimer, maladies orphelines...)	10
Facilitation de l'accès à la culture, au tourisme, aux loisirs en tant que visiteur, spectateur	8
Salon des aînés	8
Rencontres / échanges entre personnes isolées et bénévoles	7
Facilitation de l'accès au sport en tant que participant	7
Salon de la santé	6
Activités régulières d'intégration collective au sein d'un quartier et renforcement du sentiment d'appartenance	6
Coconstruction/amélioration d'actions du plan (ex.: démarche SPIRAL)	6
Soutien scolaire solidaire	5
Espace-temps parentalité	5
Médecine préventive	4
Potager cultivé collectivement ou scindés en parcelles individuelles (préoccupation alimentaire)	4
Sensibilisation à la mobilité	3
Accompagnement individuel des personnes dépendantes, en perte d'autonomie	3
Sensibilisation à la santé (au sens large) à domicile	3
Mise en place et/ou animation du Conseil participatif (budget spécifique + réalisation d'actions)	3
Screening" des compétences préalables à l'orientation vers une formation / un atelier	3
Information sur les prestataires de la santé (qui fait quoi, 1/3 payant, ...) et sur les aides et dispositifs pour réduire les coûts santé	3
Création de comités de quartier	2
Echanges citoyens/recueil de la parole	2
Service d'échange local	2
Ateliers / activités interculturelles (cuisine, contes, musique, traditions, ...)	2
Transcription de la parole	2
Aide au maintien à domicile (des personnes âgées et/ou en perte d'autonomie)	2
Dépistage gratuit	2
Alimentation saine et équilibrée	2
Soutien individuel aux proches de personnes dépendantes (alcool, drogue, médicament, jeu, ...)	2
Rencontre dans un lieu de convivialité ("Café papote", bar à soupe, ...) (Art.20)	2
Suivi individuel de ménages en difficulté dans leur logement	2
Repair café	2
Répit pour aidants/aidés	2
Remise à niveau au permis de conduire pratique (ex des seniors)	2
Achat groupé	1
Sensibilisation des personnes à risque (victimes potentielles) : femmes, enfants, personnes âgées, ...	1
Sensibilisation à la différence	1
Ateliers/activités en lien avec le respect de la diversité (genre, religion, culture, origine sociale, vestimentaire, ...)	1
Stress	1
Etude de projets (habitat groupé, alternatif, Community land trust, Abbey field,...)	1
Un "banc" pour écouter les aînés	1
Accompagnement des personnes victimes de violence (Art.20)	1
Atelier réparation / mise à neuf de vélos	1
Permanence santé (guichet information,...)	1
Abri de nuit / de jour	1
Petits aménagements en continu et durablement	1
Médiation/conciliation locataires/propriétaires	1
Aide individuelle à la recherche d'un logement	1
Co-voiturage	1
Coaching personnalisé en économie d'énergie	1
Création d'un esprit de solidarité entre voisins	1
Entraide à l'égard des personnes peu mobiles (courses médicales, hospitalisation, ...)	1
Découverte des quartiers	1
Alphabétisation	1
Sensibilisation aux risques de harcèlement sur les réseaux sociaux	1
Cours d'accommodage des restes	1
Accompagnement de 1ère ligne pour personnes en décrochage social	1
Animal de compagnie	1
Alimentation saine et équilibrée (Art.20)	1
Cours de cuisine	1
Médiation/conciliation (de quartier, interculturelle,...) et résolution de conflits	1
"café suspendu" (frites, pizza, ...)	1
Transport de proximité solidaire	1
Guidance et/ou suivi thérapeutique pour publics spécifiques (Art.20)	1
Répit pour les proches de personnes handicapées, malades, ... qui nécessitent une présence constante	1
le surpoids, l'obésité	1
Total général	476